

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

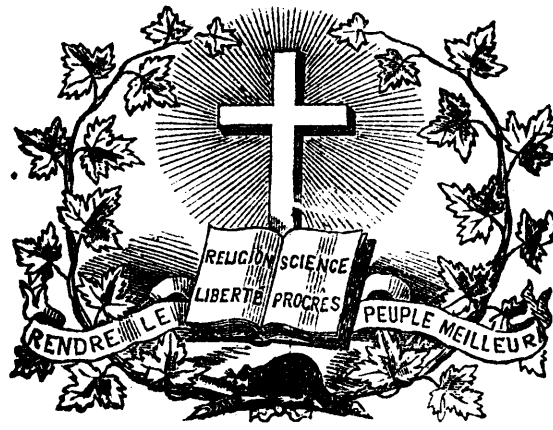
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Décembre, 1860.

No. 12.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Et homo factus est, Turqueti.—Le carillon du nouvel an, J. T. de St. Germain.—SCIENCE : Compte-rendu du cours d'histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval, (suite).—Ornithologie Canadienne : Les Cygnes, par M. Lemoine, (suite).—Formation de nouvelles planètes.—ÉDUCATION.—Pédagogie : Piété et zèle, premières qualités d'un maître, Rollin.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : La Ferme, Deille.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Nominations de commissaires d'école.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—EDITORIAL : Le prochain recensement.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada pour 1858.—Extraits des rapports des Inspecteurs d'école, (suite).—Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, (suite).—Adresses présentées par quelques maisons d'éducation au Prince de Galles (suite et fin).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.—Paris, New-York, Toronto, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des connaissances utiles.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ET HOMO FACTUS EST.

Il apparut enfin.—C'est sur une chaumière
Que la flamme d'en haut, la divine lumière
Tomba des cieus brillants ;
Et c'était lui, cet homme, éclatante merveille,
Après qui soupirait la terre déjà vieille
De ses quatre mille ans.

C'était lui, lui, l'espoir des sages, des prophètes,
Dans toutes leurs douleurs et dans toutes leurs fêtes,
Lui, le prince des rois,
Lui qui devait porter, pour nos maux, pour nos crimes,
Sa tête rayonnante et ses deux mains sublimes
Aux deux bras d'une croix.

Vient-il ? criait la foule à chaque aube nouvelle ;
Et son regard tendu vers la sphère éternelle
L'interrogeait en vain ;
Mais tous la saluaient, la voûte encor déserte,
Et chaque siècle, au seuil de sa fosse entr'ouverte,
Murmurait : c'est demain !

C'est demain que luira l'étrincelante aurore !
—Et les siècles passaient sans l'amener encore.
Une nuit cependant,
Nuit où les cieus lançaient une lumière étrange,
L'éclair devint le jour, et le pied d'un archange
Fendit l'espace ardent.

Il est né ! disait-il, au plus haut de la nue.
Et la terre, à ce mot qui perçait l'étendue,

La terre chancela ;
Et du fond de leur tombe, accourus pour entendre,
Tous les vieux siècles morts secouèrent leur cendre
En criant : Le voilà !

E. TURQUETY.

LE CARILLON DU NOUVEL AN. (1)

(Traduit de l'anglais de Tennyson.)

Ring out, wild bells, to the wild sky,
The flying cloud, the frosty light;
The year is dying in the night:
Ring out, wild bells, and let him die.

TENNYSON.

Cloches, ne sonnez plus pour le ciel terne et sombre,
Pour le brouillard glacé qui surnage dans l'ombre ;
C'est un an qui s'éteint pour ne plus revenir :
Cloches, ne sonnez plus et laissez-le finir.

Laissez là le passé ! laissez fuir dans la neige
De nos temps de malheur le lugubre cortège ;
Silence aux jours de mort, de deuil, de fausseté !
—Sonnez pour la lumière et pour la vérité.

Silence aux noirs chagrins qui torturent les âmes,
Silence à nos regrets, à nos foyers sans flammes ;
Silence à l'opulent qui n'ouvre pas la main,
Sonnez pour le réveil de tout le genre humain.

Silence aux longs débats, aux sanglantes querelles,
Aux fureurs des partis, aux luttes éternelles ;
Mais sonnez pour l'honneur, pour les nobles exploits,
L'amendement des mœurs, la pureté des lois.

Silence aux vains soucis, à la misère, au crime,
Au faible sans secours que le méchant opprime !
Ne sonnez pas ! Silence au chantre des malheurs !
Sonnez la poésie aux riantes couleurs.

Silence au faux orgueil et silence à l'envie,
A la haine, au mépris, à la triste ironie !
Mais sonnez pour l'amour du vrai, du bon, du beau ;
Réveillez la vertu du fond de son tombeau.

Silence au spectre nu que la misère affame,
A l'amour de l'argent qui nous dessèche l'âme ;
Silence à nos mille ans de guerre sans honneur
Mais sonnez pour mille ans de paix et de bonheur.

(1) Pour l'original voyez notre journal anglais, livraison de décembre 1857.

Sonnez pour le héros, pour l'homme fort et libre,
Celui dont le cœur bat, celui dont l'âme vibre.
Silence aux jours de doute et d'incrédulité !
Sonnez, sonnez le Christ, l'éternelle clarté.

J. T. DE ST. GERMAIN,
Roses de Noël.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXI.

(Suite.)

Pendant qu'on formait la compagnie et qu'on équipait en France, Champlain se trouvait réduit au plus triste état à Québec ; point de munitions à fournir aux chasseurs, presque plus de provisions, point de navires et point de bons cordages, ni de bré. Il songeait à envoyer une barque à l'embouchure du fleuve, pour y rencontrer des navires français et obtenir quelques secours et des nouvelles. Il se mit à l'œuvre avec son monde, on fit du bois, on recueillit de la gomme et on refit des amarres avec les vieux cordages ; car la saison avançait, on avait appris que le Cardinal avait jeté les bases d'une grande compagnie protégée par le Roi : mais les espérances conçues commençaient à faire place au découragement.

Le 9 Juillet de cette année 1628, des sauvages donnèrent des nouvelles de l'arrivée de six vaisseaux à Tadousac ; mais ils ne voulurent pas dire à quelle nation ils appartenaient. Le fait est que les sauvages, à l'exception pourtant du fidèle Choumin, ce brave montagnais que nous connaissons déjà, désiraient un changement ; en général ils n'avaient point à se plaindre des Français, mais ils avaient l'envie de voir du nouveau :—cette manie des changements est assez commune chez le peuple et surtout chez le peuple sauvage qui espèrent toujours retirer quelque chose des situations que peuvent faire surgir les innovations. Ce même jour du 9 Juillet on apprit encore le pillage de l'établissement du Cap Tourmente, opéré par des hommes montant une barque venant de Tadousac. Bientôt arriva à Québec l'homme qui était à la tête du petit poste du Cap Tourmente, il apprit à Champlain que l'équipage d'une barque avait mis pied à terre et que parmi eux on avait reconnu tout d'abord des calvinistes, anciens employés du Sieur de Caën, qui, abusant de la confiance qu'on avait eue en eux, avaient aidé les Anglais, leurs nouveaux maîtres, à faire prisonniers les Français de l'établissement qu'on maltraita même, à tuer une partie des bestiaux, puis à mettre le feu aux constructions, laissant aux sauvages le soin de tuer le reste du bétail.

Le lendemain on vit une barque s'avancer à l'entrée de la rivière Saint Charles, comme pour aller attaquer l'établissement des Pères ; car le nombre des hommes qui la montaient faisaient peu craindre une attaque contre le fort. Mais bientôt la barque s'arrêta, on arbora le pavillon parlementaire et un envoyé descendit à terre pour remettre à Champlain la lettre ou sommation suivante :

« Messieurs, Je vous advise comme j'ay obtenu commission du Roy de la Grande Bretagne mon très honoré seigneur et maître de prendre possession de ces pays, savoir : Canada et l'Acadie et pour cet effet nous sommes partis 18 navires dont chacun a pris sa route suivant l'ordre de sa Majesté. Pour moi je me suis déjà saisi de la maison de Miscou et de toutes les pinasses et chaloupes de cette côte comme aussi de celles d'ici de Tadousac où je suis à présent à l'ancre : vous serez aussi advertis comme entre les navires que j'ai pris il y en a un appartenant à la nouvelle compagnie qui vous veut trouver avec vivres et rafraichissements et quelques marchandises pour la traite dans lequel commandait un nommé Norot : le Sieur de la Tour est aussi dedans qui vous veut trouver, lequel j'ay abordé de mon navire. Je m'étais préparé pour vous aller trouver, mais j'ai trouvé meilleur seulement d'envoyer une patache, et deux chaloupes, détruire et saisir du bestial au cap Tourmente ; car je sais que quand vous serez incommodé de vivres, j'obtiendrai

« plus facilement ce que je désire qui est d'avoir l'habitation ; et pour empêcher que nul navire ne vienne je résous de demeurer ici jusqu'à ce que la saison soit passée, afin que nul navire ne vienne vous avictualier. C'est pourquoi voyez ce que désirez faire, si me désirez rendre l'habitation ou non, car Dieu aidant, tôt ou tard, il faut que je l'aie : je désirerais que ce fut plutôt de courtoisie que de force. Mandez-moi ce que désirez-faire.—Attendant votre réponse et vous resoudant ce faire ce que dessus je demeurerai, Messieurs, etc., etc.

« DAVID QUER,

« du bord de la Niceulle, 18 juillet »

Le brave Champlain répondit avec toute la politesse et la dignité qui lui était propres :

« Monsieur,—Nous ne doutons point des commissions qu'avez obtenues du Roy de la Grande Bretagne : les grands princes font toujours élection des braves et généreux courages, etc. etc. Ayant encore des grains, blés d'Inde, pois, fèves, sans ce que le pays fournit, et les soldats de ce lieu se passent aussi bien que s'ils avaient les meilleures farines du monde, et sachent très bien que rendre un fort et habitation en l'état que nous sommes maintenant nous ne serions pas dignes de paraître hommes devant notre Roy. . . . C'est pourquoi je crois que vous estimerez plus notre courage, en attendant de pied ferme votre sonne avec vos forces, que si lâchement nous abandonnions une chose qui nous est chère, sans premièrement voir l'essai de vos canons contre une place que je m'assure la voyant et reconnaisant sans vous ne la jugerez de si facile accès, comme l'on vous aurait pu donner à entendre. . . . que si la fortune vous est favorable vous aurez plus de sujet en nous vainquant de nous départir les offres de votre courtoisie. . . Pour ce qui est de l'exécution au Cap Tourmente, brûlement du bestial, c'est une petite chaumière avec 4 ou 5 personnes qui ont été pris par le moyen des sauvages. . . nous attendons d'heure à autre pour vous recevoir, et empêcher si nous pouvons les prétentions qu'avez sur ces lieux, hors desquelles je demeurerai, Monsieur, Votre etc.

« CHAMPLAIN,

« A Monsieur le Général Quer,
des vaisseaux anglais. »

Champlain taisait ainsi à son ennemi les horribles conditions dans lesquelles il se trouvait et faisait une noble violence aux préoccupations de son esprit. Le fait est qu'il n'avait que 50 livres de poudre et peu de provisions.

Kirk crut, à ce langage, qu'on l'avait mal informé et il n'entreprit rien contre Québec.

Quelques jours après une barque française montée de dix hommes commandée par Desdame, commis de M. de Roquemont, arriva à Québec : ce n'était point un secours ; car Champlain dit que ces hommes « bouches pour manger mes pois. » Tout cela réduisit la ration de chacun à 7 onces de pois par jour.

L'armement de la nouvelle compagnie, porteur de colons, d'hommes de guerre, d'ammunitions et de provisions abondantes, le tout si nécessaire à la colonie, était arrivé à Gaspé. M. de Roquemont au lieu d'attendre, en sûreté dans le bassin de Gaspé, le départ ou les attaques de Kirk, résolut, avec plus de bravoure que de jugement, d'aller lui offrir le combat, malgré la faiblesse comparative de ses navires et la présence à bord de sa flotte de femmes et d'enfants.

Le combat eut lieu dans le voisinage de Gaspé, il eut pu tourner encore au profit des Français, si Jacques Michel n'eut empêché Kirk d'accomplir le projet qu'il avait de tenter l'abordage ; mais Michel lui dit que les anglais ne réussiraient certainement point contre les Français à l'abordage et l'engagea à profiter de l'avantage de son artillerie. Kirk se rendit à ce conseil et il fut victorieux. Un seul navire Français échappa, ce fut celui des Jésuites sur lequel était le Père Noyrot, qui réussit à se rendre en France. Le P. Lallemand et le P. Ragueneau furent faits prisonniers, ainsi que M. de Rocquemont et tout son monde.

L'année 1628 s'écoulait ainsi et 1629 s'annonçait sous des auspices encore plus sombres. Champlain avait réuni tous les grains qu'il put, on avait recueilli même des racines et on s'était procuré un peu d'anguilles. Le printemps et le mois de juillet 1629 étant écoulés, et Champlain ne recevant aucune nouvelle, envoya son beau frère Boulé sur une petite barque dans le bas du fleuve. Il songeait déjà à un nouvel hiver, qu'il serait impossible de passer dans les conditions de plus en plus tristes, qui lui étaient faites. Il roulait plusieurs projets dans sa tête, songeant à envoyer d'abord ses hommes faire la pêche, puis à envoyer chez les Etchemins et les Abénaquis, qui étaient bien disposés, une partie de son monde pour l'hiver.

Un autre projet plus hardi, était celui de remonter le fleuve et la rivière Richelieu, pour aller s'emparer d'une bourgade iroquoise et y passer l'hiver; mais ce projet était rendu d'autant plus difficile, que la poudre manquait; il n'en restait plus que quelques livres.

Champlain en était ainsi à faire des projets, lorsque, quelques jours après le départ de Boulé, on eut la nouvelle que trois navires étaient en vue de la Pointe Lévis. Pendant que le conseil convoqué par Champlain se tenait, une chaloupe arriva, envoyée par Louis et Thomas Kirtk, apportant la lettre suivante :

“ Monsieur,—Ensuite de ce que mon frère vous manda l'année passée que tôt ou tard il aurait Québec, n'étant secouru, il nous a chargés de vous assurer de son amitié, comme nous vous faisons de la nôtre et sachant très bien les nécessités extrêmes des choses auxquelles vous êtes, que vous ayez à lui remettre le fort et l'habitation entre nos mains, vous assurant toute sorte de courtoisie pour vous et pour les vôtres, comme d'une composition honnête et raisonnable, telle que vous sauriez désirer, attendant votre réponse, nous demeurons vos très-affectionnés serviteurs.

“ LOUIS ET THOMAS QUER,
“ Du bord du Flibot.”

Champlain fit à cette sommation à laquelle il était impossible de résister, la réponse suivante :

“ Messieurs,—La vérité est que les négligences ou contrariétés de nos temps et les risques de la mer ont empêché les secours que nous espérons en nos souffrances, et nous ont ôté le pouvoir d'empêcher votre dessein, comme avons fait l'année passée, sans vous donner lieu de faire réussir vos prétentions, qui ne le seront s'il vous plait maintenant qu'en effectuant les offres que vous faites d'une composition, laquelle on vous fera savoir en peu de temps nous y être résolus; ce qu'attendent plaira ne faire approcher vos vaisseaux à la portée du canon, ny entreprendre mettre pied à terre que tout ne soit résolu entre nous qui sera pour demain. Ce qu'attendant, etc., etc.

CHAMPLAIN.”

Ce fut le 19 juillet 1629, qu'eut lieu cet échange de correspondances; Champlain assembla de suite un conseil, et, vu l'état déplorable de la colonie et la parfaite impossibilité d'une résistance, on se détermina à capituler sous bonnes conditions.

Voici l'énoncé des exigences de Champlain.

Les capitaines Kirtk devaient montrer leur commission. On devait laisser la liberté à tout le monde, les officiers sortant avec leurs armes et tous leurs effets, les religieux avec leur effets et leurs livres, les soldats avec leurs effets et chacun une robe de castor.

Louis et Thomas Kirtk acceptèrent ces conditions et firent approcher leurs vaisseaux, deux pataches et le flibot et débarquer 50 soldats pour faire exécuter la capitulation et protéger Champlain, ses hommes et les habitants.

Champlain se décida à quitter la colonie. Il est facile d'assister en imagination à la grande et profonde tristesse de Champlain qui voyait ainsi s'évanouir son beau rêve et s'écrouler, en un instant, pour la France, cet établissement qui lui avait coûté, à lui, tant de peines, tant de voyages, tant de soins et qui avait absorbé une partie de sa fortune particulière.

La plupart des gens de Champlain et une partie des colons se décidèrent aussi à partir sur les navires des frères Kirtk qui devaient les transporter en Europe. Mais il y en eut plusieurs qui restèrent, entre autres, la famille Couillard, et Madame Hébert avec son nouveau mari, M. Hubou et leur famille, probablement aussi la famille d'Abraham Martin.

Quelques chasseurs restèrent aussi: Jean Nicolet et Jean Godefroi remontèrent chez les Hurons.

Le commis Lebaillif, Etienne Brûlé, Pierre Raie et Nicolas Marsollet passèrent au service des Anglais. Champlain fait d'amères reproches à ces hommes et il blâme surtout Marsollet.

Plus tard, en 1635-36 et 37, on retrouve Nicolas Marsollet interprète des Français, et ses descendants qui habitent le district des Trois-Rivières, ont toujours été de bons Canadiens. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces hommes qui prirent de l'emploi des frères Kirtk, ne firent rien contre les Français et ne suivirent point les Anglais dans leurs expéditions; ils devinrent engagés de commerce et voilà tout.

Nicolas Marsollet obtint plus tard de la compagnie Française la concession de trois petits fiefs, dont l'un, près du cap de Madeleine, reçut le nom de *Prairies Marsollet*. Avant de devenir seigneur, Marsollet s'était mis à la tête d'un petit parti, qui fit des tracasseries à la noblesse, à propos du pain béni.

(A Continuer.)

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

LES CYGNES DU CANADA.

De temps immémorial, le littoral et les îles du St. Laurent ont été renommés pour l'abondance des oiseaux aquatiques qui les fréquentent et y couvent. Cette remarque, tous les voyageurs, tous les navigateurs, anciens et modernes, l'ont faite. Dès 1632 (1), les Pères Jésuites avaient remarqué, à l'entrée du golfe, ces deux rochers que Dieu semble, selon leur expression pittoresque, avoir placés au milieu des ondes comme des “colombiers” pour les oiseaux qui y séjournent, savoir: les Iles-aux-Oiseaux; plus tard, ils font également mention d'un nombre d'îles giboyeuses à l'excès, tel que l'Île-aux-Oies (2), qui, certes, ne dément pas son nom et qui est peuplée jusqu'à ce jour d'une multitude d'oies, d'outardes, de canards; tel encore les Îlets de Sorel et les Mille Îles qui fourmillent de gibier pendant la moitié de l'année, et la batture aux Alouettes.

Il en est encore ainsi dans le bas du fleuve, comme on le verra par l'extrait suivant, où l'on reconnaîtra la plume facile, le talent descriptif et l'esprit observateur de l'Abbé Ferland. “Le Labrador a ses charmes non seulement pour ceux qui y sont nés, mais encore pour ceux qui y ont passé quelque temps. La mer, avec l'abondance de son gibier et la richesse de ses pêcheries, avec ses jours de calme et de tempête, avec ses accidents variés et souvent dramatiques; la terre, avec la liberté, la solitude et l'espace, avec ses chasses lointaines et aventureuses, offre des avantages et des plaisirs qu'on a peine à abandonner quand on les a une fois goûtés. . . . Jacques-Cartier et les premiers navigateurs parlent avec admiration de la multitude d'oiseaux qu'on y trouvait. Quoique le nombre en soit bien diminué, il en reste assez pour fournir aux besoins des gens du pays si les déprédations cessent. Les Marmettes, les Mouniacs, les Goëlands, les Perroquets (espèces de Canards), les Pigeons de mer, sont bons à manger au printemps et à l'automne; mais durant l'été ils prennent un goût qui ne convient pas à tous les estomacs. Il n'en est pas de même des jeunes oiseaux, qui se mangent pendant tout l'été; la chair du petit Goëland pour le goût ressemble beaucoup à celle du Poulet. . .

“La Grosse-Île (au Labrador), est un rocher ayant une longueur de quatre ou cinq milles, élevée et avancée à la mer; on l'aperçoit de loin dans toutes les directions. Ses rochers, ses grèves et ses baies sont riches en gibier. Au moment où nous y arrivons, (10 août 1859) des oiseaux s'agitent de toutes parts autour de nous: plusieurs familles de jeunes mouniacs s'enfuient sur l'eau, ayant des ailes encore trop faibles pour voler; les Goddes, pingouins en miniature, et les Cormorans nous adressent des injures du haut de leurs rochers; des Goëlands, des Corbeaux, des Hiboux, des Chouettes tournoient en poussant des cris d'inquiétude. . . “Au large de la Grosse-Île sont plusieurs îlots, parmi lesquels est un de ceux où les Marmettes ont coutume de couvrir. Les Marmettes ressemblent aux Canards; elles sont très nombreuses dans les îles du Labrador. Elles déposent leurs œufs et couvent dans certaines îles isolées, qu'elles ont adoptées de temps immémorial et où elles reviennent tous les ans: on reconnaît d'une grande

(1) A l'entrée de ce golfe, nous vîmes deux rochers, l'un rond et l'autre carré; “Vous diriez que Dieu les a plantés au milieu des eaux comme deux colombiers pour servir de lieux de retraite aux oiseaux qui s'y retirent en si grande quantité, qu'on marche dessus; et si l'on ne se tient bien ferme, ils s'élèvent en si grande quantité qu'ils renversent les personnes; on en rapporte des chaloupes ou des petits bateaux tous pleins quand le temps permet qu'on les aborde: les Français les ont nommés les îles aux Oiseaux.” (Relation de la Nouvelle France. Le jésuite Paul Le Jeune.)

(2) L'Île-aux-Coudres et l'Île-aux-Oies méritent d'être nommées en passant. La première est souvent remplie d'élans qui s'y rencontrent. La seconde est peuplée en son temps d'une multitude d'Oies, de Canards, d'Outardes, dont l'île, qui est plate et chargée d'herbe comme une prairie, en paraît toute couverte. Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux, excepté durant les tremblements de terre qui se sont fait sentir cette année (1663): car ces oiseaux, pour lors, à ce que m'ont assuré quelques chasseurs, gardaient un merveilleux silence.”—(Idem.) Le Père Hiérosme Lalemant, à Kebec, ce 4 septembre 1663. Le vieux chroniqueur a tellement conservé la couleur locale, qu'il n'y a pas un chasseur qui, à la lecture de cet extrait, ne s'imaginât être à la mi-septembre sur la batture vaseuse de l'Île-aux-Oies, et entendre dans les airs le cri et l'aile sifflante du Canard et de l'Outarde. (Note de l'auteur.)

Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France. Page 35, Charlevoix. Voyage en Amérique.

distance les îles que ces oiseaux fréquentent, par leurs falaises blanches. La couleur que prennent les rochers est due au *guano*, accumulé d'année en année et couche par dessus couche. Les œufs de Marmette sont de la grosseur des œufs de Canards, et sont bien meilleurs que ceux des autres oiseaux aquatiques du pays; ils sont aussi beaucoup plus recherchés. Ils seraient une grande ressource pour les planteurs, s'ils n'étaient enlevés annuellement par des étrangers, qui en chargent leurs goëlettes. Ces pillards font de gros profits, car ils vendent les œufs dix ou douze piastres le baril, sur les marchés d'Halifax et des Etats-Unis. C'est avec peine que les habitants de la côte réussissent à en faire pour leur usage une petite provision de trois ou quatre barils par famille. Grâce aux réglemens que vient de faire la Législature Provinciale, il est à espérer que les autorités réussiront à arrêter ces déprédations, et à empêcher la destruction du gibier qui en résulte. . . . " Entre Blanc Sablon et Brador est l'île aux Perroquets, qui a reçu son nom d'une espèce de Canard à tête de Perroquet. L'île est couverte de ces oiseaux; et à chaque instant on en voit quelque volée s'éloignant vers la mer, ou revenant vers l'île. C'est un temps de travail pour eux; car les petits sont maintenant nombreux et pour les nourrir, il faut que les pères et mères fassent la pêche au lançon. Le lançon est un très petit poisson, dont les oiseaux et la morue sont friands. Comme il est maintenant abondant dans la Baie, les Perroquets vivent en épicuriens. Ceux d'entre eux qui n'ont pas de famille à nourrir sont en plein carnaval; car ils n'ont qu'à flâner et à manger; et quelques-uns sont si gras, qu'il ont peine à se lever lorsqu'ils sont poursuivis par le chasseur."

Nous ne pouvons résister à la tentation d'emprunter au savant abbé la description " des espiègleries, (comme il les appelle,) des ours blancs du Labrador, quelque étranger que cela puisse être à notre sujet. " Il y a quelques années, trois jeunes gens passant ensemble l'hiver, avaient laissé la cabane pour visiter les pièges tendus dans la forêt. En entrant au logis, ils furent étonnés de trouver la porte arrachée et jetée sur la neige. Ils crurent d'abord que quelque farceur de voisin était venu leur jouer un tour pendant leur absence. Dans la cabane, tout avait été bouleversé: le poêle et le tuyau étaient renversés; l'armoire avait été vidée; la provision de lard avait été gaspillée; le sac de farine n'y était plus et avec lui avait disparu une tasse de fer-blanc, une paire de bottes et un paletot. Ce n'était plus un badinage ordinaire: il y avait vol avec effraction et il ne restait plus de provisions; il fallait découvrir le voleur. Tous trois se mettent en quête; l'on cherche les pistes et l'on reconnaît que deux ours de forte taille avaient causé tout le dégât. Les voleurs avaient décampé, et ne purent être rejoints; mais ils avaient laissé des preuves du délit. A peu de distance, était le sac vide et déchiré; un peu plus loin gisait la tasse broyée et portant l'empreinte de longues et fortes dents. Quant au paletot et aux bottes, les gaillards, étant probablement en voie de civilisation, avaient cru devoir les emporter, dans l'intérêt des mœurs. (1)

Ne croirait-on pas lire un de ces beaux passages où l'héroïque et infortuné Dr. Kane décrit les *tours* que les ours blancs lui jouaient en 1855, dans le cercle arctique en saccageant sa *cache* et son *pemmican*?

" Ces sites tout à fait solitaires, propres à l'étude et à la méditation, où l'on n'entend d'autres sons que le chant des oiseaux et le bruit de la vague qui vient déferler sur le sable du rivage," ces sites décrits par le missionnaire du christianisme en 1859, c'étaient les mêmes où, vingt-cinq ans auparavant, avait écrit et médité le missionnaire de la science, l'illustre Audubon, dans ses courses lointaines.

Parmi nos oiseaux aquatiques, le plus remarquable est sans contredit le Cygne; nous lui ferons les honneurs d'une description détaillée.

Il y a en Amérique deux espèces de Cygnes, savoir: *Cygnus Americanus* et *Cygnus Buccinator*. (2)

Ce dernier fréquente nos parages comme "accidentel" seulement; son parcours géographique est la vallée du Mississippi jusqu'à l'Océan Pacifique. L'autre espèce, le Cygne Américain, assez commun sur les grands lacs du Haut-Canada, se rencontre de temps à autre dans cette partie de la province. Le Cygne est un excellent nageur. Sa nourriture ordinaire consiste en graines, feuilles et racines, et en grenouilles, mollusques, sangsues et

insectes aquatiques: il mange aussi des petits poissons. Il est monogame. Le Cygne Américain (*Cygnus olor* de Vieillot) a le bec rouge bordé de noir; son plumage est d'un blanc de neige. C'est cette espèce que l'on apprivoise pour orner les bassins, les fontaines. Elle vole très haut et très vite, et se sert de ses ailes comme d'une arme offensive puissante. Ses mœurs sont douces et paisibles. Dans les régions tempérées, la ponte a lieu en février; la femelle fait un grand nid avec des tiges de joncs et de roseaux; elle le garnit de plume et de duvet, et y pond six à huit œufs d'un blanc verdâtre; elle les couve seule pendant cinq semaines; mais si le mâle ne partage pas l'incubation, il veille près de sa compagne pour écarter et pour poursuivre tout étranger qui voudrait s'approcher. Il a tant de force dans son aile qu'un coup bien appliqué peut casser la jambe à un homme. Il nous est pénible de faire main basse sur les riantes fictions inventées par les poètes à propos de la voix mélodieuse du Cygne mourant; mais comme la vérité est préférable même à la poésie, nous devons à nous-mêmes et aux faits de protester contre ses charmantes créations poétiques.

Buffon a écrit sur le Cygne un magnifique chapitre. Nous en citerons les deux principaux passages qui suffiront au lecteur pour porter un jugement exact sur les qualités et les défauts de ce brillant génie. Ecrivain sans égal, dit LeMaouët, quand il décrit ce qu'il a observé, il n'est qu'un poète élégant toutes les fois qu'il prête aux animaux des sentiments et des mœurs imaginaires.

" Dans toute société, dit Buffon, soit des animaux, soit des hommes, la violence fait les tyrans, la douce autorité fait les rois. Le Lion et le Tigre sur la terre, l'Aigle et le Vautour dans les airs, ne règnent que par la guerre, ne dominent que par l'abus de la force et par la cruauté; au lieu que le Cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix: la grandeur, la majesté, la douceur, avec des puissances, du courage, des forces et la volonté de n'en pas abuser, et de ne les employer que pour la défense. Il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer; roi paisible des *Oiseaux d'eau*, il brave les tyrans de l'air, il attend l'Aigle, sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts, en opposant à ses armes la résistance de ses plumes et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'épée, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste, il n'a que ce fier ennemi: tous les Oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature; il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des Oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille, où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde et ne veut que calme et liberté."

Voilà, certes, s'écrie LeMaouët, le portrait d'un roi *constitutionnel*, dans toute la beauté du mot; mais on ne peut s'empêcher de penser que Buffon en écrivant cette utopie politique, avait perdu de vue le Cygne, dont il se faisait l'historien. L'Aigle pourrait à la rigueur être nommé le tyran de l'air, puisque tous les oiseaux sont exposés à sa voracité; mais le Cygne n'est nullement le roi des *Oiseaux d'eau*, puisque le moindre d'entre eux peut le braver impunément. En quoi l'Aigle et le Tigre abusent-ils de leurs forces? Il leur faut une proie vivante, et ils s'en emparent à l'aide des moyens que la nature leur a donnés. Le Cygne est carnivore autant qu'herbivore, et il obéit à son instinct sans remords comme sans crime. Si même on tient compte de la quantité de victimes, le Cygne est beaucoup plus féroce que le Tigre, car celui-ci dévore beaucoup moins de Gazelles que l'Oiseau n'avale de petits animaux. Mais laissons toutes ces fictions, que la raison ne peut supporter un instant, et hâtons-nous d'admirer la poésie appuyée sur la vérité.

" A la noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître non seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent, en effet, figurer la proue d'un navire fendant l'onde; son large estomac représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière, et se relève en poupe; sa queue est un vrai gouvernail, ses pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois." Nous écrivions récemment (1): " Un bien beau Cygne fut tué à l'île-aux-Grues, vers 1825. Le seigneur de l'île, D. McPherson, écrivit, en fit don au Gouverneur de cette province; ce bel étranger avait au-delà de

(1) Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec.—Missions du Labrador, par l'Abbé Ferland, 1859.

(2) Un naturaliste, jadis employé par Audubon, nous informe que sur le Lac Erié il existe beaucoup de Cygnes.

Dimensions du Cygne américain: 53 m 84.

(1) Canadian Naturalist and Geologist,—publié à Montréal en décembre 1859.

six pieds d'envergure (1).” Ancun individu, que nous sachions, n'a été pris ces années dernières dans les environs de Québec. L'autre espèce (*Cygnus buccinator*) mentionné au commencement de ce chapitre, se distingue de son congénère par sa voix sonore et éclatante comme le son d'un instrument de cuivre : d'où lui vient son nom—il est fort commun sur le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, dans le Texas et dans les pays du Nord. Les deux espèces hivernent dans la partie tempérée des Etats-Unis. Châteaubriand (2) a une riante description du Cygne, qui d'après lui est quelquefois sédentaire en Europe. “ Parmi ces passagers de l'aquilon, il s'en trouve qui s'habituent à nos mœurs, et refusent de retourner dans leur patrie : les uns, comme les compagnons d'Ulysse, sont captivés par la douceur de quelques fruits ; les autres, comme les déserteurs du vaisseau de Cook, sont séduits par des enchantresses qui les retiennent dans leurs îles. Mais la plupart nous quittent après un séjour de quelques mois ; ils s'attachent aux vents et aux tempêtes qui ternissent l'éclat des flots, et leur livrent la proie qui leur échapperait dans des eaux transparentes ; ils n'aiment que les retraites ignorées, et font le tour de la terre par un cercle de solitudes. Ce n'est pas toujours en troupes que ces oiseaux visitent nos demeures. Quelquefois deux beaux étrangers, aussi blancs que la neige, arrivent avec les frimas : ils descendent au milieu des bruyères, dans un découvert, dont on ne peut approcher, sans être aperçu ; après quelques heures de repos ils remontent sur les nuages. Vous courez à l'endroit d'où ils sont partis et vous n'y trouvez que quelques plumes, seule marque de leur passage, que le vent a déjà dispersées ; heureux le favori des muses qui, comme le Cygne, a quitté la terre sans y laisser d'autres débris et d'autres souvenirs que quelques plumes de ses ailes.”

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

Formation des Planètes.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas seulement de la découverte, mais de la formation actuelle de planètes nouvelles. L'année dernière, en rendant compte dans l'*Abeille* de la découverte faite par M. Lescarbault d'une grosse planète intra-mercurelle, nous disions que le nombre alors connu de ces astres qui, comme la Terre, tournent autour du Soleil dans des orbites presque circulaires, s'élevait à 66, comprenant 9 grosses planètes, et 57 petites situées entre Mars et Jupiter. Depuis lors, le nombre de celles-ci s'est augmenté de 5, de sorte que l'on connaît maintenant 62 petites planètes, ou 71 en tout.

Or il se trouve que les quatre dernières ont été découvertes coup sur coup, tandis qu'il s'était écoulé plusieurs mois sans qu'une seule se montrât, malgré les persévérantes recherches des astronomes dans des régions du ciel parfaitement connues d'ailleurs. Pourquoi cette anomalie ? Est-ce parceque l'on a mieux observé dans les dernières semaines que dans les mois qui les ont précédées ?—C'est peu probable.—Ne serait-ce pas parcequ'elles viennent de se former ? Pourquoi non ?

Cette explication n'est pas de nous ; l'*Abeille* est trop modeste pour émettre des idées aussi hardies ; elle est de M. Le Verrier, directeur en chef de l'Observatoire impérial de Paris. Voici comment d'après le *Cosmos*, le savant astronome termina la communication qu'il fit à l'Académie des Sciences pour lui annoncer les dernières découvertes.

“ Si ces planètes existaient depuis longtemps, comment se fait-il qu'elles aient échappé aux regards perçants des astronomes ? N'est-il pas possible qu'elles se soient formées tout récemment ? L'espace autour du Soleil est, on le sait, rempli de matière cosmique, et de matière cosmique à tous les degrés de ténuité et de grossier. Un gros fragment animé d'un mouvement elliptique de vitesse variable ne peut-il pas s'adjoindre, par attraction et par entraînement, les fragments plus lents qu'il atteint dans sa marche, et les fragments plus rapides qui viennent à sa rencontre ? L'ensemble de ces fragments ne peut-il pas constituer une petite planète de formation récente et qu'on ne voit aujourd'hui que parcequ'elle n'existait pas hier ? Je viens, continue M. Le Verrier, d'achever la théorie de Vénus, et j'ai eu l'immense bonheur de constater un accord parfait entre les positions calculées et les positions observées ; n'est-ce pas parceque, dans le voisinage de Vénus, il n'y a plus ni matière cosmique ni causes perturbatrices ? Le

même accord subsiste pour la Terre, pour Mars, pour Jupiter, etc. ; mais pour Mercure au contraire le désaccord entre la théorie et l'observation est flagrant, les positions actuelles ne sont plus représentées par les formules ; comment donc ne pas conclure à la présence, dans l'espace entre Mercure et le Soleil, de matière cosmique, à l'existence d'une ou de plusieurs petites planètes ?”

Cette matière cosmique, ou propre à faire des mondes, qu'on suppose exister autour du soleil et en quantité d'autant plus grande qu'on approche davantage de cet astre, est soupçonnée, pour ne pas dire constatée, depuis longtemps. Un grand nombre d'astronomes célèbres font remonter à ces matières l'explication des étoiles filantes, des aéroolithes ou pierres tombées du ciel, et de la lumière zodiacale, grand cône de lumière pâle qui semble accompagner le Soleil et que l'on aperçoit de temps en temps après le coucher ou avant le lever de ce dernier. Ces phénomènes en effet, les aéroolithes spécialement, ne sont pas des illusions d'optique, et doivent prendre leur origine quelque part.

Cette explication, si étrange au premier abord, mais qui pourrait bien être véritable, donne un nouvel intérêt aux petites planètes qu'on pourra découvrir dans la suite. Aussi tiendrons-nous nos lecteurs au courant du développement progressif de notre système planétaire.

Pour qu'on le suive avec plus de facilité, nous donnons aujourd'hui une liste complète des planètes connues jusqu'à présent, avec le nom du premier découvreur et la date de la découverte. Nous ferons remarquer que les petites planètes qui se trouvent entre Mars et Jupiter, outre un nom propre, ont aussi un numéro, qui indique, non pas l'ordre de leurs distances au Soleil, mais celui de leur reconnaissance comme planètes distinctes. Les dernières n'ayant pas encore été baptisées ne sont connues que par leur numéro d'ordre.

LISTE COMPLETE DES PLANETES CONNUES EN OCTOBRE 1860.

VULCAIN	Lescarbault	26 mars	1859
MERCURE			
VÉNUS			
LA TERRE			
MARS			
1 Cérés	Piazz	1 janvier	1801
2 Pallas	O'bers	28 mars	1802
3 Junon	Harding	1 septembre	1801
4 Vesta	O'bers	29 mars	1807
5 Astrée	Hencke	8 décembre	1845
6 Hébé	Hencke	1 juillet	1847
7 Iris	Hind	13 août	1847
8 Flore	Hind	18 octobre	1847
9 Métis	Graham	25 avril	1848
10 Hygée	de Gasparis	12 avril	1849
11 Parthénope	de Gasparis	11 mai	1850
12 Victoria ou Olio.	Hind	13 septembre	1850
13 Egérie	de Gasparis	2 novembre	1850
14 Irène	Hind	19 mai	1851
15 Eunomia	de Gasparis	29 juillet	1851
16 Psyché	de Gasparis	17 mars	1852
17 Thétis	Luther	17 avril	1852
18 Melpomène	Hind	24 juin	1852
19 Fortuna	Hind	22 août	1852
20 Massalia	de Gasparis	19 septembre	1852
21 Lutetia	Goldschmidt	15 novembre	1852
22 Calliope	Hind	16 novembre	1852
23 Thalia	Hind	15 décembre	1852
24 Phocca	Chacornac	6 avril	1853
25 Thémis	de Gasparis	4 mai	1853
26 Proserpine	Luther	5 mai	1853
27 Euterpe	Hind	8 novembre	1853
28 Bellone	Luther	1 mars	1854
29 Amphitrite	Marth	2 mars	1854
30 Uranie	Hind	22 juillet	1854
31 Euphrosine	Ferguson	1 septembre	1854
32 Pomone	Goldschmidt	27 octobre	1854
33 Polymnie	Chacornac	29 octobre	1854
34 Circé	Chacornac	6 avril	1855
35 Leucothée	Luther	19 avril	1855
36 Atalante	Goldschmidt	5 octobre	1855
37 Fidès	Luther	5 octobre	1855
38 Léda	Chacornac	12 janvier	1856
39 Lætitia	Chacornac	8 février	1856
40 Harmonia	Goldschmidt	31 mars	1856
41 Daphné	Goldschmidt	22 mai	1856
42 Isis	Pogson	23 mai	1856
43 Ariadne	Pogson	15 avril	1857
44 Nysa	Goldschmidt	27 mai	1857
45 Eugenia	Goldschmidt	27 juin	1857
46 Hestia	Pogson	14 août	1857
47 Aglaé	Luther	15 septembre	1857

(1) Ce fut M. Pierre Chasseur qui lui décerna les honneurs posthumes de l'empaillage.

(2) Génie du Christianisme.

48 Doris	Goldschmidt	19 septembre	1857
49 Pales	Goldschmidt	19 septembre	1857
50 Virginia	Ferguson	4 octobre	1857
51 Nemausa	Laurent	22 janvier	1858
52 Europa	Goldschmidt	4 février	1858
53 Calypso	Luther	4 avril	1858
54 Alexandra	Goldschmidt	10 septembre	1858
55 Pandore	Searle	10 septembre	1858
56 Pseudo-Daphné	Goldschmidt	9 septembre	1857
57 Mnémosyne	Luther	22 septembre	1859
58 Concordia	Luther	24 mars	1860
59	Chacornac	12 septembre	1860
60 Danaé	Goldschmidt	19 septembre	1860
61	Ferguson	16 septembre	1860
62	Forster et Lesser	entre 12 et 15 sep.	1860
JUPITER			
SATURNE			
URANUS	Herschel	13 mars	1781
NEPTUNE	Lo Verrier	23 septembre	1846

—(L'Abeille.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

PIÉTÉ ET ZÈLE, PREMIÈRES QUALITÉS D'UN MAÎTRE.

Saint Augustin (1) dit que, quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron dont la lecture avait préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif désir de la sagesse, il sentait pourtant qu'il y manquait quelque chose, parce qu'il n'y trouvait point le nom de Jésus-Christ, et que tout ce qui ne portait point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit et quelque vrai qu'il pût être, n'enlevait point entièrement son cœur. Il me semble aussi que mes lecteurs ont dû n'être pas tout à fait contents, et trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai rapporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jésus-Christ, et ne découvrant nulles traces de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfants chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte, pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on aurait lieu d'exiger de maîtres païens, et si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet, le christianisme est l'âme et le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les élève, qui les ennoblit, qui les perfectionne, et qui leur donne un mérite dont Dieu seul est le principe et le motif, et dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères et ses cohéritiers, dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les lui a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poètes, des orateurs, des philosophes, des savants? Qui oserait le dire, ou même le penser? Il les lui a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur âme par le baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants: tout le reste ne tient lieu que de moyens. Or, quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel soin, quelle attention, quelle

vigilance, et surtout quelle dépendance de Jésus-Christ ne demande-t-elle point!

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mérite, et en même temps toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfants, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jésus-Christ qui donne toutes ces qualités, et que c'est à une prière humble et persévérante qu'il les accorde, et de lui pouvoir dire avec les prophètes: "C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience et ma force: c'est vous qui êtes ma lumière et mon conseil; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres et pour mon propre salut, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et surtout l'esprit de la crainte du Seigneur."

Quand un maître a reçu cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire; cet esprit est un maître intérieur, qui lui dicte et lui enseigne tout, et qui dans chaque occasion lui montre et lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zèle pour le salut des enfants, qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le baptême, combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue, quel compte nous en demandera Jésus-Christ, qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi pendant notre sommeil leur enlève un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisait si continuellement retentir aux oreilles de Moïse, le conducteur de son peuple: "Portez-les dans votre sein, comme une nourrice a accoutumé de porter son petit enfant." Il doit éprouver quelque chose de la tendresse et de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates, pour qui il sentait les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux.

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *lettre à une supérieure sur ses obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moyen de conserver le dépôt qui vous a été confié, et de le multiplier, est de travailler avec un zèle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfants: il faut donc que vous lui soyez étroitement uni. Vous devez attirer les bénédictions sur les autres: il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moyen est de ne point espérer de fruit, si vous ne travaillez au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes. Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées. Son humilité et sa douceur ont été étonnantes. Il a donné sa vie et son sang pour ses brebis. Voilà l'exemple des pasteurs; voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modèle. Enfantez ainsi, nourrissez vos élèves, devenus vos enfants. Songez moins à les reprendre qu'à vous en faire aimer, pour mettre l'amour de Jésus-Christ dans leurs cœurs, et vous effacer après cela, s'il se peut, de leur esprit.

3. Le troisième moyen est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail, mais de la seule grâce de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles. Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosions et plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles; on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtiments. Cela peut être utile

(1) *Confessions*, liv. III.

quelquefois, mais il faut que la grâce le rende utile ; et quand l'on attend tout de ces moyens, on met un obstacle secret à la grâce, qui est justement refusée à la présomption humaine, et à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours et vos soins sont bénis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès ; n'écoutez point la voix secrète de votre cœur qui s'applaudit ; n'écoutez point celles des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paraît inutile, ne vous découragez point ; ne désespérez ni de vous ni des autres ; ne vous relâchez point. Les moments que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompense de votre travail pendant la nuit. Ce travail a paru inutile ; mais il ne l'était pas pour vous. Le soin vous était recommandé, et non le succès.

ROLLIN.

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LA FERME.

La ferme ! A ce nom seul, les moissons, les vergers,
Le règne pastoral, les doux soins des bergers,
Ces biens de l'âge d'or, dont l'image chérie
Plut tant à mon enfance, âge d'or de la vie,
Réveillent dans mon cœur mille regrets touchants.
Venez, de vos oiseaux j'entends déjà les chants :
J'entends rouler les chars qui traînent l'abondance,
Et le bruit des fléaux qui tombent en cadence.
Tout vit, tout est peuplé dans ces murs, sous ces toits.
Que d'oiseaux différents et d'instinct et de voix,
Habitant sous l'ardoise, ou la tuile ou le chaume,
Famille, nation, république, royaume,
M'occupent de leurs mœurs, m'amuse de leurs jeux !
A leur tête est le coq, père, époux, chef heureux.
La corbeille à la main, la sage ménagère,
A peine a reparu ; la nation légère,
Du sommet de ses tours, du penchant de ses toits,
En tourbillons bruyants descend tout à la fois :
La foule avide en cercle autour d'elle se presse :
D'autres, toujours chassés et revenant sans cesse,
Assiègent la corbeille et jusque dans la main,
Parasites hardis, viennent ravir le grain.

DELLIE.

Exercices de Grammaire.

Verbes en cer, en ger, en ier et en yer.

Jésus-Christ. — Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde, Dieu et homme tout ensemble, **NAÎTRE** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) dans la pauvreté et s'**ENGAGER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) à supporter, comme homme, toutes les misères qui **AFFLIGER** (*ind. prés., 3e pers. sing.*) l'humanité. Il n'**ALLÈGER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) aucunement pour lui le poids de ses souffrances, ne se **MÉNAGER** (*part. prés. masc. sing.*) aucune douleur. Il **CROÎTRE** (*ind. prêt., 3e pers. sing.*) en science et en sagesse, **DIRE** (*ind. prés., 3e pers. sing.*) l'Évangile. Il ne **FAIRE** (*ind. imparf., 3e pers. sing.*) jamais rien qui **AFFLIGER** (*subj. imparf., 3e pers. sing.*) la sainte Vierge, sa mère ; jamais il ne **SONGER** (*ind. imparf., 3e pers. sing.*) à lui désobéir. Il **SOULAGER** (*ind. imparf., 3e pers. sing.*) saint Joseph dans ses travaux, les **PARTAGER** (*comme au précédent*) et **ÊTRE** (*ind. imparf., 3e pers. sing.*) un modèle d'amour filial.

A l'âge de douze ans, l'Homme-Dieu se **RÉVÉLER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*). La Pâque **OBLIGER** (*part. prés. masc. sing.*) Joseph et Marie d'aller à Jérusalem pour y célébrer cette fête, ils **EMMENER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. pl.*) Jésus, qui **RESTER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) dans le temple, où il **INTERROGER** (*ind. imp., 3e pers. sing.*) les docteurs de la loi, leur **DÉPLOYER** (*part. prés. masc. sing.*) les sublimes vérités de la foi et les **PLONGER** (*comme au précédent*) dans l'admiration.

RAMENER (*part. passé, masc. sing.*) par ses parents à Nazareth, Jésus y **DEMEURER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) jusqu'à l'âge de trente ans.

C'est alors que **COMMENCER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) cette vie de sacrifices et d'abnégation. Jésus **QUITTER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) sa mère, la **CONSOLER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) l'**ENCOURAGER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) à supporter son absence, et se **DIRIGER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. sing.*) vers la Galilée.

C'est là qu'il **RÉVÉLER** (*ind. prés., 3e pers. sing.*) un seul Dieu, quand les Romains **PLOYER** (*ind. prés., 3e pers. pl.*) les genoux devant les idoles ! Il **FOUDROYER** (*ind. prés., 3e pers. sing.*) l'orgueilleux pharisien et **DÉPLOYER** (*ind. prés., 3e pers. sing.*) toute la charité, toutes les grandeurs du christianisme, **FAIRE** (*part. prés. masc. sing.*) des miracles, **ESSUYER** (*part. prés. masc. sing.*) partout des larmes, **RÉPANDRE** (*part. prés. masc. sing.*) partout des bienfaits.

Mais les pharisiens, **EFFRAYER** (*part. pussé masc. pl.*) de la puissance, de la parole et des actions de Notre-Seigneur, lui **VOUER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. pl.*) une haine implacable et le **CONDAMNER** (*ind. prêt. simple, 3e pers. pl.*) à mourir. C'est le jour du vendredi saint que la sentence s'**EXÉCUTER** (*ind. prêt., 3e pers. sing.*), et que l'Homme-Dieu **EXPIRER** (*ind. prêt., 3e pers. sing.*) après **ENDURER** (*inf. parf.*) les plus grandes humiliations ; et, chose sublime, il **MOURIR** (*ind. prêt., 3e pers. sing.*) en **RENONCER** (*part. prés., masc. sing.*) à toute vengeance, ne **PRONONCER** aucun murmure, **FORCER** (*id.*) la nature à se taire, **BOIRE** (*id.*) le calice jusqu'à la lie et **DONNER** (*id.*), comme Dieu, un prix infini à ses souffrances et à sa mort.

CORRIGÉ. — Jésus-Christ, le Sauveur du monde, Dieu et homme tout ensemble, naquit dans la pauvreté et s'engagea à supporter, comme homme, toutes les misères qui affligent l'humanité. Il n'allégera aucunement pour lui le poids des souffrances, ne se ménageant aucune douleur, il crût en science et en sagesse, dit l'Évangile. Il ne faisait jamais rien qui affligéât sa mère ; jamais il ne songeait à lui désobéir. Il soulageait saint Joseph dans ses travaux, les partageait et était un modèle parfait d'amour filial. A l'âge de douze ans, l'Homme-Dieu se révèle. La Pâque obligeant Joseph et Marie d'aller à Jérusalem pour y célébrer cette fête, ils y emmenèrent Jésus, qui resta dans le temple où il interrogeait les docteurs de la loi, leur déployant les sublimes vérités de la foi et les plongeant dans l'admiration.

Ramené par ses parents à Nazareth, Jésus y demeura jusqu'à l'âge de trente ans.

C'est alors que commença cette vie de sacrifices et d'abnégation. Jésus quitta sa mère, l'encouragea à supporter son absence et se dirigea vers la Galilée.

C'est là qu'il révèle un seul Dieu quand les Romains ploient les genoux devant les idoles. Il foudroie l'orgueilleux Pharisien, déploie toute la charité, toutes les grandeurs du christianisme, fait des miracles, essuie partout des larmes, répand partout des bienfaits !

Mais les Pharisiens, effrayés de la parole, de la puissance et des actions de Notre-Seigneur, lui vouèrent une haine implacable et le condamnèrent à mourir. C'est le jour du vendredi saint que la sentence s'exécute et que l'Homme-Dieu expire après avoir enduré les plus grandes humiliations, et, chose sublime, il meurt en renonçant à toute vengeance, ne prononçant aucun murmure, buvant le calice jusqu'à la lie, et donnant, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances et à sa mort.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes en *cer*, et expliquez-en l'orthographe.

CORRIGÉ. — Verbes en *cer* : commença dans *c'est alors que commença cette vie de sacrifices et d'abnégation* ; on a mis une *cétille* sous le *c* qui précède la voyelle *a*, parce que les verbes terminés par *cer* prennent une *cétille* sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, etc.

II. Relevez les verbes en *ger*, et expliquez-en l'orthographe.

CORRIGÉ. — Verbes en *ger* : s'engagea et affligeaient dans *s'engagea à supporter toutes les misères qui affligeaient l'humanité* ; on a mis un *e* devant l'*a* qui est dans la terminaison de ces deux verbes, parce que les verbes en *ger*, pour adoucir la prononciation, prennent un *e* après le *g*, qui termine le radical, lorsque la terminaison commence par un *a* ou par un *o*, etc.

III. Relevez les verbes en *yer*, et expliquez-en l'orthographe.

CORRIGÉ. — Verbes en *yer* : ploient dans *les Romains ploient les genoux* ; ici on a mis un *i* au lieu de *y* devant *ent* dans *ploient*, parce que les verbes terminés en *yer* changent l'*y* en *i* devant un *e* muet, comme on le voit ici avec les verbes *ploient*, *foudroie*.

IV. Relevez les verbes en *ger* et en *cer* de cet exercice, et mettez-les 1o à la 1re p. pl. du prés. de l'ind. ; 2o à la 1re p. pl. du prêt. simple de l'ind. ; 3o à la 2e p. du pl. de l'imp. du subj.

CORRIGÉ.—*S'engagea* : nous nous engageons, nous nous engageâmes, que vous vous engageassiez, etc., pour les verbes en *ger*;—*commença* : nous commençons, nous commençâmes, que vous commençassiez, etc., pour les verbes en *cer*.

V. Relevez les verbes en *yer*, et conjuguez-les 1^o à la 1^{re} p. pl. du prés. de l'ind.; 2^o à la 1^{re} et à la 2^e p. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj.

CORRIGÉ.—*Foudroie* : nous foudroyons, nous foudroyions, vous foudroyiez, que nous foudroyions, que vous foudroyiez, etc. : on a mis un *i* après l'*y* de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, parce qu'aux verbes terminés en *yer* on met un *i* après l'*y* pour les différencier du présent de l'indicatif, à la 1^{re} et à la 2^e personne du pluriel.

VI. Relevez les verbes autres que ceux en *cer*, *ger* et *yer*; donnez-en les temps primitifs et la conjugaison depuis le commencement jusqu'à *Jésus quitta sa mère*.

CORRIGÉ.—*Naquit*, ind. prêt. simple, 3^e p. s. de *naître*, *naissant*, *né*, *je nais*, *je naquis*, 4^e conj.;—*crût*, ind. prêt. simple, 3^e p. s. de *croître*, *croissant*, *ayant crû*, *je crois*, *je crus*, etc.

VII. Relevez les verbes autres que ceux en *ger*, *cer* et *yer*, et donnez-en le sujet et les compléments, depuis *Jésus quitta sa mère* jusqu'à la fin.

CORRIGÉ.—*Révèle* : *sujet*, il, *représentant* Jésus; *complément*, un seul Dieu;—*fait* : *sujet*, il, *représentant* Jésus; *complément*, des miracles, etc.

VIII. Relevez les noms et les adjectifs de cet exercice, et donnez des verbes de la même famille.

CORRIGÉ.—*Sauveur* : sauver (1^{re});—*pauvreté* : appauvrir (2^e);—*humanité* : humaniser (1^{re});—*toutes* : totaliser (1^{re});—*souffrances* : souffrir (2^e);—*douleur* : endolorir (2^e);—*travaux* : travailler (1^{re});—*modèle* : modeler (1^{re});—*parfait* : perfectionner (1^{re});—*amour* : aimer (1^{re});—*filial* : affilier (1^{re});—*fête* : fêter (1^{re});—*foi* : confier (1^{re});—*admiration* : admirer (1^{re});—*vie* : vivre (4^e);—*absence* : s'absenter (1^{re});—*genoux* : s'agenouiller (1^{re});—*orgueilleux* : s'enorgueillir (2^e);—*charité* : chérir (2^e);—*grandses* : grandir (2^e);—*larmes* : larmoyer (1^{re});—*bienfaits* : faire (4^e);—*paroles* : parler (1^{re});—*actions* : actionner (1^{re}); agir (2^e);—*haine* : haïr (2^e);—*humiliations* : humilier (1^{re});—*vengeance* : venger (1^{re});—*murmure* : murmurer (1^{re});—*nature* : dénaturer (1^{re});—*prix* : priser (1^{re}); mépriser (1^{re});—*mort* : mourir (2^e).

IX. Relevez les verbes et donnez un nom et un adjectif de la même famille.

CORRIGÉ.—*Naquit* : naissance, natif;—*s'engagea* : engagement;—*supporter* : support, insupportable;—*affligent* : affliction, afflictif;—*allégera* : allègement, léger;—*ménageant* : ménagement;—*crût* : croissance;—*dît* : diseur, indicible;—*désobéir* : désobéissance;—*partageait* : partage, partitif;—*révèle* : révélation;—*plioient* : déploiement;—*foudroient* : foudre, foudroyant;—*essuie* : essui (endroit pour faire sécher);—*effrayés* : frayeur, effroyable;—*vouèrent* : vœu;—*condamnèrent* : condamnation, condamnable;—*exécute* : exécution, exécutif;—*avoir enduré* : endurcissement, dur;—*meurt* : mort, immortel;—*renonçant* : renonciation;—*prononçant* : prononciation;—*buvant* : buveur;—*donnant* : don, par-donnable.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence l'Administrateur de la Province a bien voulu, le 18 novembre dernier, faire la nomination suivante :

Comté de Bagot.—St. Pie : M. Alexandre Beauregard.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu, le 3 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de Maskinongé.—Peterborough : M. Régis Lajoie.

Comté de Richelieu.—Paroisse de Sorel : M. Pierre Latraverse.

Son Excellence l'Administrateur de la Province en Conseil, le 21 du courant, a bien voulu faire les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de Champlain.—Champlain : M. Zéphirin Durand dit Chartier.

Comté de Témiscouata.—Notre-Dame du Portage : M. Joseph Gagnon.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Edouard Lafond et Delle Marie Joséphine Hébert, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Dame veuve Ouellet, Delles Marie Duplessis, Emélie Bayard, Ann Plouright, Philomène Belleville, Mélina Bousquet et Louise Lauzon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

MM. Oscar Lang, Alden Learned, Uldoric Béchard, Henry C. Belden, Silvester C. Annable, James W. Wiggett; Miss Marian Pearl, Adeline Mackie, Mary Simonds, Sois Richardson, Clarissa Harvey et Maria L. Cross, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HURD,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) DECEMBRE 1860.

Le Prochain Recensement.

Le recensement de la province doit commencer le quatorze de janvier prochain. Jamais circonstance plus grave ne s'est présentée pour les habitants du Canada.

C'est un fait bien connu que dans les recensements antérieurs de grandes lacunes ont existé, résultant quelquefois de la négligence des énumérateurs; mais le plus souvent de l'insouciance, et, disons-le, de la malhonnêteté de beaucoup de pères de famille.

Il existe malheureusement contre le recensement des préjugés fondés, en partie, sur la crainte des taxes et sur celle de la conscription. Cette dernière est parfaitement ridicule; puisque pareille chose n'existe point dans ce pays. Il n'est guères probable qu'il se déclare d'ici à longtemps aucune guerre dont notre pays doive être le théâtre, et, dans ce cas-là même, les rôles du recensement ne serviraient guères pour cet objet. Du reste, rien ne serait plus facile que de trouver et de faire marcher ceux qui n'y auraient pas été inscrits. Nous ne mentionnons cette espèce de crainte que pour mémoire; car nous rendrons cette justice à nos populations, que les endroits où un aussi honteux sentiment, fondé sur une aussi grande ignorance de ce qui se passe ordinairement, pourrait exister, sont aujourd'hui bien rares.

Mais l'autre espèce de crainte, celle des taxes et des cotisations, n'est malheureusement que trop répandue.

C'est aux hommes instruits, à tous ceux qui jouissent de quelque influence et de quelque considération, de la faire disparaître. Pour cela, il doit leur suffire d'exposer aux pères de famille que, bien loin d'avoir rien à craindre en donnant correctement tous les renseignements qui sont exigés d'eux, ils ne peuvent au contraire qu'y gagner.

Et d'abord, il suffit de leur dire que les diverses allocations municipales, pour l'éducation et pour d'autres objets,

dans un gouvernement comme le nôtre, se mesurent toujours à la population.

Ainsi : 1o. L'allocation du fonds commun des écoles se divise entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, à proportion des populations respectives des deux sections de la province, et le Bas-Canada, par suite du dernier recensement, reçoit actuellement moins que le Haut-Canada.

2o. Chaque municipalité scolaire reçoit sa part de subvention pour les écoles à proportion de sa population.

3o. Chaque arrondissement reçoit sa part dans la somme revenant à la municipalité, à proportion du nombre des enfants en âge de fréquenter l'école.

4o. L'acte qui pourvoit à l'abolition des droits seigneuriaux porte qu'après un certain temps, les municipalités des cantons ou townships, recevront une indemnité, laquelle allocation sera encore distribuée à proportion de la population.

Les autres renseignements demandés par le recensement sont également importants à constater. Ainsi les produits agricoles, l'étendue de terre défrichée et cultivée, la valeur des propriétés, et tout ce qui constitue la richesse d'une nation ou d'une localité est aujourd'hui supporté et apprécié, et sert assez souvent de base ou au moins d'argument dans la distribution des deniers publics. Autant donc on serait coupable en exagérant, quoique ce fût dans un recensement, autant on est injuste et maladroit en restant au-dessous de la vérité. Le recensement, comme toute autre déclaration civile, doit contenir la vérité, rien que la vérité, et toute la vérité.

S'amoindrir soi-même, amoindrir son pays, amoindrir sa localité, surtout si on le fait par la crainte sordide d'avoir à payer sa quote part de la dette publique, c'est une bassesse et une malhonnêteté. Et d'après le bon proverbe canadien, *que tricherie revient à son maître*, il est clair que ceux qui commettent un tel acte sont les premiers à en souffrir. Ils croient voler l'état et ils volent : 1o. le Bas-Canada au profit du Haut-Canada ; 2o. leur paroisse ou municipalité au profit des autres paroisses ; 3o. leur arrondissement au profit des autres arrondissements ; 4o. enfin, évidemment, ils se volent eux-mêmes, puisque n'ayant point la part qu'elle devrait avoir dans les deniers publics, leur localité est forcée de se surtaxer pour pourvoir à ses dépenses nécessaires ; et, par leur faute, la chose qu'ils craignaient le plus leur arrive sans qu'ils s'en doutent.

Mais un sentiment plus noble que tous ceux-là devrait engager les pères de famille à donner les renseignements requis ; le patriotisme, l'amour de notre beau Canada, auquel le prochain recensement, s'il est bien fait, devra donner une place enviable parmi les états de ce continent, sont, il nous semble, des considérations qui devraient parler bien haut au cœur de tous les Canadiens.

Que les hommes instruits, que les hommes actifs et intelligents de chaque localité surveillent donc bien cette opération si importante. Ils pourront peut-être découvrir des erreurs graves que les recenseurs malgré la meilleure volonté auront pu commettre. Alors qu'ils les indiquent

sans perdre de temps. Le recensement ne se fait que tous les dix ans : celui qui va se faire le quatorze janvier prochain sera la base de toutes les opérations du gouvernement pendant dix ans.

Il est bon aussi d'ajouter que, par une des clauses de la loi du recensement, les recenseurs ont le pouvoir de laisser au domicile de chaque individu, des cédules imprimées destinées à être remplies par l'occupant de chaque maison, ou étage ou partie de maison, et cela dans les cités et villes et dans les autres localités ou le bureau des statistiques le jugera à propos. Ces blancs seront ainsi déposés dans le cours de la semaine se terminant le samedi qui précèdera immédiatement le deuxième lundi de janvier ; et le recenseur, ou son député, se présentera pour les recevoir le second lundi de janvier, ou aussi promptement que possible après cette date.

Il sera donc bon que les pères de famille donnent ordre à leurs enfants ou serviteurs qui pourraient, en leur absence, recevoir les blancs ou cédules, d'en prendre le plus grand soin. Ce qu'ils ont à faire ensuite c'est de les remplir eux-mêmes avec la plus grande exactitude, n'omettant aucun de leurs serviteurs ou enfants, ni aucune personne résidant actuellement avec eux, ni aucune personne de la famille ou de la maison temporairement absente, car les blancs contiennent une colonne particulière à cet effet. Ils doivent veiller ensuite à ce que la cédule ainsi remplie par eux et signée soit remise à l'officier qui se présentera pour la demander, et s'il s'écoulait trop de temps après le second lundi de janvier sans que cet officier se présentât, ils devraient faire en sorte de la trouver et de lui remettre la feuille qu'il aurait ainsi oubliée. On doit aussi entrer avec soin les divers autres renseignements demandés, tel qu'âge, origine nationale, croyance religieuse, nombre d'enfants fréquentant les écoles, etc. Toutes ont de l'importance au point de vue de la statistique. On nous pardonnera ces détails, que nous donnons dans l'intérêt public et dans celui de nos lecteurs. Il ne faut pas oublier non plus que l'on peut être condamné à une assez forte amende pour avoir refusé de répondre aux questions du recenseur, ou pour avoir donné de faux renseignements.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1878.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur MAUREAULT.

(Suite.)

COMTÉ DE NICOLET.

St. Pierre-les-Becquets. — Quoiqu'il n'y ait pas encore d'école primaire-supérieure dans cette paroisse, je suis très-heureux de pouvoir dire que les neuf écoles élémentaires qui s'y trouvent, et qui réunissent 448 élèves, sont toutes sur un bon pied et régulièrement visitées par MM. les commissaires, qui s'acquittent parfaitement de cette partie de leurs devoirs. Avec une telle surveillance qui vient tout naturellement de leur zèle, il n'est pas surprenant que les écoles soient bien dirigées, que j'y rencontre des institutrices habiles et des élèves qui répondent à leurs soins. Toutes les institutrices moins une sont munies de diplômes ; et leurs salaires varient de £13 à £25. Cette paroisse n'a que trois maisons d'école appartenant aux commissaires ; elles sont bonnes

et bien entretenues ; mais dans une paroisse aussi riche toutes les maisons d'école devraient appartenir à la municipalité. Les comptes sont bien tenus par M. Piché le secrétaire-trésorier ; mais il est dû trop d'arrérages, ce qui fait que les institutrices ne sont pas toujours payées régulièrement.

Gentilly.—Les neuf écoles de cette paroisse sont régulièrement fréquentées par 525 enfants. L'académie compte à elle seule 114 élèves, garçons et filles, et est toujours tenue par M. et Mme. Laplante qui reçoivent un salaire de £100 à part ce que peut donner la pension de quelques élèves. Dans cette institution, 80 enfants lisent bien, 75 écrivent et apprennent l'arithmétique, 10 la tenue des livres, 80 la grammaire et la géographie ; 11 l'art épistolaire, 2 le mesurage, 8 le dessin linéaire, 60 l'histoire, 18 l'anglais, 18 le latin ; et 3 le grec. Plusieurs élèves après avoir passé quelques années dans cette institution sont entrés au collège en troisième. Plusieurs enfants vont au collège, qui n'y seraient jamais allés si cette école n'existait point. Les maisons d'école moins une sont en bon état ; les commissaires et le secrétaire-trésorier s'acquittent bien de leurs devoirs.

Bécancour.—Il est inutile de répéter ce que j'ai déjà dit dans mes précédents rapports sur l'excellence des écoles de cette paroisse et sur le zèle bien connu des commissaires. Rien ne manquait pour assurer à Bécancour une des premières places parmi les paroisses de ce district si ce n'est une école modèle ou primaire supérieure pour les garçons, lorsqu'il s'en est ouvert une dirigée par M. Champeau qui a fait un cours d'études complet au collège de Nicolet. L'école modèle des filles, tenue par Mlle. Rhéault, ne laisse rien à désirer. On y enseigne l'anglais, le français, l'art épistolaire, le dessin linéaire, l'histoire tant ancienne que moderne. Mlle. Rhéault sait exciter l'émulation chez ses élèves et possède à un haut degré le talent de l'enseignement. J'en puis dire autant des écoles tenues par Mlles. Levasseur et Rivard. Les écoles, au nombre de 11, sont fréquentées par 566 élèves ; elles sont généralement recommandables. Les instituteurs et les institutrices sont tous munis de diplômes ; leurs salaires varient de £37 à £40 pour les maîtres et de £18 à £37 pour les maîtresses. Les maisons d'école sont spacieuses, bien éclairées et bien entretenues. Le secrétaire-trésorier, M. Landry, ne néglige rien pour conserver la bonne réputation de la municipalité. L'Institut des Artisans établi à Bécancour témoigne aussi des progrès de cette paroisse.

Ste. Gertrude.—L'académie de filles compte 27 élèves, toutes pensionnaires, qui reçoivent une éducation complète en anglais et français. Cette maison a formé déjà plusieurs institutrices qui lui font honneur. Les autres écoles, au nombre 3, sont sur le meilleur pied ; elles sont tenues chacune par une institutrice et une sous-maîtresse, et réunissent 240 élèves. Les institutrices sont toutes munies de diplômes et reçoivent des salaires variant de £18 à £25. Les contributions locales doublent presque la subvention. Les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus. Les maisons d'école ont une bonne distribution à l'intérieur et sont bien meublées. Les commissaires se montrent sous tous les rapports dignes de la confiance des contribuables.

Blandford.—Il n'y a que deux écoles dans cette municipalité ; et je regrette de le dire, elles n'obtiennent que de faibles résultats. Je n'ai compté que 33 enfants quand j'ai fait ma visite, et sur ce nombre très peu lisaient bien. Les institutrices qui sont munies de diplômes n'ont été engagées que pour six mois, et reçoivent chacune un salaire de £9. Les institutrices m'ont paru assez habiles ; les commissaires d'école ont assez de bonne volonté, mais la cause du mal est principalement dans l'indifférence des contribuables et des pères de familles.

St. Grégoire.—L'académie des filles sous la direction des Sœurs de l'Assomption, compte 85 élèves pensionnaires ; l'académie des garçons sous la direction de M. Biron a 72 élèves ; les écoles élémentaires, au nombre de 9, sont fréquentées par 51 enfants, total 674. Sur ce nombre 157 reçoivent une excellente éducation. Dans l'académie des garçons 50 enfants lisent, écrivent et comptent bien ; 12 apprennent la tenue des livres, 15 la géographie, 40 la grammaire, 12 l'art épistolaire, le mesurage et le dessin linéaire, et 27 l'histoire. Toutes les institutrices sont munies de diplômes et reçoivent des salaires variant de £15 à £19. L'instituteur reçoit un traitement de £75. Les maisons d'école, au nombre de 8, sont en bon ordre. Les contributions locales se sont élevées, pour l'année, à la somme assez considérable de £225 13s. M. Brassard, le secrétaire-trésorier, mérite les plus grands éloges pour la manière habile avec laquelle il s'acquitte de sa tâche, et pour la régularité qu'il met dans le paiement du traitement des instituteurs.

Les commissaires montrent beaucoup de zèle. Il n'est point dû d'arrérages de cotisations dans cette paroisse. Les écoles sont toutes tenues d'une manière satisfaisante, quoique deux soient inférieures aux autres.

St. Célestin.—Cette paroisse possède 4 écoles, 2 seulement sont dans les limites de mon district d'inspection ; les deux autres appartiennent à celui de M. l'inspecteur Bourgeois. Les deux écoles que j'ai visitées sont fréquentées par 100 élèves. L'école du village, tenue par les Dlls. Walsh, est une très bonne école. Les institutrices sont munies de diplômes et reçoivent l'une £15 et les autres £22 10s. Les maisons d'école sont bien entretenues, et les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus.

Nicolet.—Il y a 9 écoles en opération sous le contrôle des commissaires, elles sont fréquentées par 314 élèves ; il y a de plus deux écoles indépendantes, dont le nombre d'élèves est d'à peu près 30. Le séminaire de Nicolet ayant cette année 260 élèves, le nombre total des élèves fréquentant toutes les espèces d'institution d'éducation de cette paroisse est de 604.

L'académie des filles tenue par Mme. Dufresne a 76 élèves apprenant l'anglais et le français, dont 40 lisent et écrivent bien, 35 apprennent l'arithmétique, 15 la géographie, 35 la grammaire française, 12 la grammaire anglaise, 20 l'histoire. Mme. Dufresne, aidée d'une institutrice anglaise, reçoit un traitement de £70. L'école se tient dans une jolie maison en pierre de taille achetée par des amis de l'éducation et mise par eux à la disposition des commissaires. Mme. Dufresne est une excellente institutrice et je n'ai que du bien à dire de son académie. M. Pinard tient une école, dans le vieux séminaire, fréquentée par 75 élèves. Chaque année il fournit au collège un contingent d'élèves qui par les soins tout paternels qu'il leur donne, et la bonne discipline de son école, ne manquent pas de lui faire honneur ; son traitement est de £60. L'école du sud-ouest de la rivière, tenue par Mme Vincent, est aussi très recommandable. Quant aux autres, je suis forcé de dire qu'elles sont loin d'avoir le même mérite. Il y en a plusieurs qui sont très-mal tenues. Il y a aussi deux arrondissements où les enfants n'assistent presque pas à l'école, et où les maisons d'école sont en très mauvais état. Les comptes du secrétaire-trésorier, M. Tremblay, sont bien tenus.

Ste. Monique.—En vous disant dans mon dernier rapport qu'il s'opérait à Ste. Monique un changement favorable, j'avais cependant lieu de craindre des revers et les amis l'éducation dans la localité partageaient mes appréhensions. Je suis donc très heureux de pouvoir vous assurer aujourd'hui que le progrès est constant. Je ne dois pas omettre de vous dire que M. Rousseau le curé de la paroisse contribue pour sa large part à l'amélioration des écoles, et j'ai lieu d'espérer que ceux de ses paroissiens qui s'opposent encore à la cotisation légale s'apercevront bientôt que ce moyen, bien préférable aux souscriptions volontaires, est le seul qui puisse donner de la stabilité à l'organisation des écoles.

Il n'y a encore dans cette paroisse que très peu d'écoles qui soient installées dans des maisons convenables ; il y a même une de ces maisons qui tombe en ruines. On se propose d'en bâtir une cette année et j'espère que ce sera d'après un meilleur plan que ceux qu'on a suivis jusqu'ici. Une nouvelle école a été ouverte dans la municipalité No. 2 dont les contribuables sont principalement Irlandais. Elle fait honneur à l'institutrice, Mlle. Dubé, qui montre beaucoup de dévouement. Ceux des élèves qui assistent régulièrement à l'école ont fait des progrès assez remarquables. Un seul habitant de l'endroit M. Moussette envoie à cette école huit enfants, sept filles et un garçon dont l'aînée a 15 ans. Tous ces enfants étaient remarquables par leur bonne tenue et les succès qu'ils obtiennent. J'ai cru ce fait digne d'être mentionné. Il y a en tout dans Ste. Monique dix écoles en opération ; deux desquelles n'ont été établies que cette année. Les institutrices à l'exception de trois d'entre elles sont munies de diplômes et reçoivent des salaires variant de £16 à £27. Les écoles en général sont bien tenues et bien fréquentées.

COMTÉ DE YAMASKA.

St. Zéphirin.—Les écoles sont au nombre de cinq et réunissent 179 élèves. Une école primaire-supérieure a été ouverte cette année. Elle est tenue par M. Rochon, et fréquentée par 53 élèves. M. Rochon est très capable et très instruit. Je regrette que les commissaires ne lui donnent pas un salaire plus élevé. Les quatre institutrices reçoivent un salaire variant de £8 à £18. Il n'y en a qu'une qui ne soit pas munie de diplôme. Des trois maisons d'école qui existent deux sont bonnes, l'autre est en mauvais ordre. On a commencé la construction d'une quatrième maison ; elle sera prête cet été. Il est assez étonnant qu'avec

une subvention seulement de £37 9s, cette municipalité puisse entretenir cinq écoles; trois sont bien tenues, une est passable, et l'autre peut être considérée comme mal tenue. On se propose d'élever la cotisation afin d'augmenter le traitement des instituteurs et d'être en état de faire les améliorations nécessaires. MM. Hart et Crépeau montrent beaucoup de zèle. Je suis certain que l'administration des écoles entre leurs mains fera bientôt tous les progrès que l'on peut désirer.

(A continuer.)

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique. (1)

IX.

BAS-CANADA.

(Suite.)

Aussitôt après l'inauguration du Pont Victoria, le Prince fut conduit à la maison de l'Hon. M. Rose, au pied de la montagne. Cette demeure est placée dans un site des plus pittoresques; on découvre de là toute la ville, le fleuve et les campagnes environnantes. La maison avait été décorée et meublée de la manière la plus élégante; et l'on avait employé pour cet objet les bois d'ébénisterie du Canada: la noyer noir et l'érable piqué.

Le soir, il y eût illumination de la ville, des vaisseaux dans le port et feu d'artifice au Pont Victoria. Le Palais de Justice, les Banques sur la Place d'Armes, et toutes les maisons et boutiques des rues St. Jacques et Notre-Dame étaient ornées de transparents et illuminées autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des jets de gaz figurant divers emblèmes et inscriptions. Les arcs de triomphe avaient été construits de manière à pouvoir être illuminés, et ils produisaient le plus bel effet. Les quais présentaient un coup-d'œil des plus féeriques; d'un côté, les façades des maisons qui les bordent ruisselaient de lumières, les vaisseaux étaient pavoisés et éclairés de feux de diverses couleurs, et au loin des fusées partaient du Pont Victoria, illuminé dans toute sa longueur.

Le Prince voulut parcourir la ville; mais son cocher fut un instant arrêté, par suite des ordres qui avaient été donnés pour empêcher la circulation des voitures, dans les rues que parcourait, dans tous les sens, une foule immense de curieux. Cet incident trahit l'incognito que S. A. R. voulait garder, et sa voiture fut partout saluée par les plus vives acclamations.

Le lendemain, dimanche, S. A. R. assista au service divin à la cathédrale dite *Christ Church*, bel édifice gothique, qui vient à peine d'être terminé. Le sermon fut prêché par Sa Seigneurie l'Evêque Fulford, récemment élevé à la dignité de métropolitain.

Le lundi, après avoir vu les jeux et les danses des sauvages de Caughnawaga, et après avoir assisté au défilé des compagnies de milice des États-Unis et à celui des sociétés de tempérance, le Prince reçut, au Palais de Justice, plus de deux mille personnes, qui lui furent successivement présentées. Un grand nombre d'adresses lui furent aussi remises, parmi lesquelles il s'en trouvait une des habitants du territoire éloigné de la Rivière Rouge, laquelle fut présentée par Sa Seigneurie l'Evêque Anglican Anderson, de Rupert's Land. Les miliciens du Bas-Canada qui ont pris part à la guerre de 1812, présentèrent aussi l'adresse que l'on va lire, et qui se distingue par une noblesse de sentiments et une élévation d'idées qui leur fait le plus grand honneur:

Prince.—Permettez aux vétérans des milices du Bas-Canada d'approcher de votre personne pour offrir à Votre Altesse Royale l'hommage de leur respect et de leurs vœux.

Des bataillons formés par nos villages, nos paroisses et nos villes, pour la défense du pays pendant la guerre de 1812, les rangs ne sont pas aujourd'hui nombreux.

Nos compagnons sont tous tombés, les uns dans les combats, les autres moissonnés par les ans; car il y a longtemps de cela, Prince, et nous servions alors vos aïeux.

Nous qui restons, mais pour disparaître tour à tour bientôt sans doute,

(1) Un correspondant de l'*Ere Nouvelle* nous suggère les corrections suivantes: 1o. Le Prince est arrivé aux Trois-Rivières à cinq heures du soir, et non pas dans la nuit, comme nous l'avions dit d'après d'autres journaux; 2o. La manière dont nous avons parlé du chemin de fer d'Arthabaska et de celui des Piles pourrait induire quelques-uns de nos lecteurs en erreur. La plupart d'entre eux, cependant, savent comme nous que le premier n'est point terminé et que le second n'est point commencé.

et qui conservons religieusement les souvenirs de cette époque, nous nous sommes empressés de profiter de cette heureuse circonstance—la dernière probablement que nous aurons—pour présenter à Votre Altesse Royale, et dans votre personne, à votre Auguste Mère, notre Très-Gracieuse Souveraine, l'assurance de notre fidélité et de notre dévouement.

Prince, ceux de Lacolle et de Châteauguay sont presque tous partis, et pour nous, qui leur avons survécu, le sang s'est ralenti dans nos veines; mais nous sommes heureux de vous dire que la génération de 1812 n'a point été stérile, et que le Canada possède une jeunesse nombreuse, qui sait l'histoire de ses pères et qui ne lui mentirait pas dans l'occasion.

Montréal, 25 août 1860.

Cette adresse était signée de Sir Etienne Taché, de l'Hon. F. A. Quesnel, du Col. Wm. Berczy et d'un petit nombre d'autres acteurs dans cette glorieuse campagne, dont nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir les noms. Le Duc de Newcastle adressa, plus tard, au Colonel Taché, la réponse suivante:

Monsieur,—J'ai ordre, de Son Altesse Royale le Prince de Galles, de vous remercier de la loyale adresse que lui ont présentée les vétérans de la milice du Bas-Canada.

Son Altesse Royale reçoit avec le plus grand plaisir cette nouvelle preuve de la fidélité et du dévouement à la couronne d'Angleterre, de ces braves qui, à une époque déjà éloignée, ont si bien mérité de leur pays. Elle regrette seulement qu'un si petit nombre d'entr'eux aient survécu pour nous faire voir de quelle trempe étaient les hommes de ces temps mémorables.

S. A. R. reçoit cette adresse avec d'autant plus de plaisir qu'heureusement nous pouvons aujourd'hui nous rappeler les actions héroïques de nos concitoyens, sans éprouver aucun autre sentiment que ceux de l'amitié et de l'estime pour la nation qu'ils combattaient. L'hostilité qui existait entre nous et nos voisins est disparue, et, pour bien dire, enterrée dans les plaines où ils nous disputèrent la victoire; mais la gloire de chaque nation subsiste pour toujours.

Le soir eut lieu le bal offert au Prince par les citoyens, et dont les préparatifs, longs et coûteux, avaient été l'objet de toute la sollicitude du comité de réception. On avait élevé une immense construction en bois de forme circulaire d'environ neuf cents pieds de circonférence, formant une salle de 215 pieds de diamètre, entourée de diverses petites chambres et ceinte d'une galerie.

Des fresques représentaient, au plafond, les douze signes du zodiaque et une foule d'emblèmes; la musique était placée sur une estrade au centre.

Plus de trois mille personnes assistèrent à cette fête; et la vaste salle, éclairée par plus de deux cents jets de gaz, présentait un coup-d'œil des plus brillants. Le Prince ouvrit le bal en dansant avec Mde Young, femme de l'Hon. John Young, président du comité de réception. Outre la suite ordinaire du Prince, il se trouvait à cette grande réunion plusieurs étrangers de distinction, entr'autres: Lord Lyons, ministre Britannique à Washington, Lord Mulgrave, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Lady Franklin, si célèbre par ses malheurs, sa persévérance et son dévouement; le Marquis et la Marquise de Chandos, et Lady Georgina Fane, sœur du comte de Westmoreland, qui a joué un rôle important dans la carrière des armes et dans celle de la diplomatie.

Le mardi, le Prince se rendit, par le chemin de fer du Grand Tronc, jusqu'à Dickinson landing, et revint en steamboat, descendant ainsi les rapides du St. Laurent, et jouissant d'un spectacle des plus pittoresques et des plus saisissants. Le soir, il assista, dans la grande salle de bal, contenant cette fois plus de huit mille personnes, à un concert donné en son honneur. Le programme de la soirée était divisé en trois parties: la première se composait de musique sacrée, chantée par l'*Oratorio*, association formée principalement des élèves de l'Ecole Normale McGill; la seconde, d'une cantate de circonstance: paroles de M. Edouard Sempé, musique de M. Sabatier, et exécutée par deux cents cinquante artistes et amateurs réunis sous le titre "d'Union Musicale"; la troisième, d'une série de morceaux d'opéras, chantés par des artistes que le comité de réception avait fait venir de New-York et parmi lesquels on remarquait, Mlle Adeline Patti, Mde Strakosh, Brignoli et Amodi.

Le Prince n'entra dans la salle qu'au moment de la cantate et repartit aussitôt après, la fatigue des jours précédents exigeant qu'il prit un peu de repos.

Le coup-d'œil qu'offrait cette immense assemblée était des plus imposants, et bien supérieur à celui de la veille. La cantate fut chantée en français et eut un très-grand succès. Les auditeurs qui n'étaient point familiers avec la langue de Racine pouvaient d'ailleurs suivre les paroles dans une excellente traduction en vers anglais de Mde Léprohon.

Le mercredi fut employé à la revue des milices, qui eût lieu le

matin, à la ferme Logan, et à une excursion à l'île Dorval, résidence de Sir George Simpson, gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson, qui devait mourir quelques jours après avoir eu l'honneur de donner l'hospitalité au jeune Prince.

L'île Dorval se trouve en face du beau village de Lachine, où S. A. R. et sa suite se rendirent d'abord par terre, et reçurent de la population une de ces ovations bruyantes et cordiales qui ont marqué partout leur passage.

Le village de Lachine est situé à la tête des célèbres rapides de ce nom, les plus dangereux de tous ceux du St. Laurent. Lachine tire son nom, suivant une tradition assez généralement répandue, d'une première expédition manquée de LaSalle ou du Chevalier Tonti, dont le projet était comme celui de tous les voyageurs de ce temps-là, de trouver un passage à la Chine. Ce fait se rapporterait assez bien à l'esprit railleur de nos ancêtres. En 1689, cet endroit fut le théâtre d'une des scènes les plus sanglantes que l'histoire de notre pays ait enregistrées. Les Iroquois traversèrent le lac dans la nuit, et massacrèrent presque toute la population. La tradition a aussi conservé le souvenir de ce terrible événement, et cette année s'appelle encore, dans la paroisse, *l'année du massacre*.

Lachine est le point de départ d'un canal et d'un chemin de fer, le premier, commencé en 1821 et terminé en 1825, s'étendant sur un espace de huit milles et demi. Le chemin de fer, construit plus tard, fait maintenant partie de la ligne de New-York à Montréal, un bateau à vapeur traversant régulièrement du Sault St. Louis à Lachine.

Il est difficile d'imaginer une promenade plus intéressante que celle qui consiste à se rendre le long du fleuve à Lachine et à revenir par le village des Tanneries. Les rapides qui mugissent tout près de vous et dont l'écume brille au soleil comme autant de franges d'argent sur l'eau verte de la rivière; les belles prairies, les bosquets, les vergers et les jolies habitations que le chemin tortueux découvre par échappées à vos regards, puis des locomotives qui fuient comme des dragons furieux de côté et d'autre, sur les deux chemins de fer du Grand Tronc et de Lachine, qui s'entrecroisent; puis, tout à coup, un ou deux bateaux à vapeur qui vous apparaissent au beau milieu d'une prairie ou bien au bout d'un bosquet, filant rapidement au sein du canal caché à vos regards; tout cela certainement forme un spectacle étrange, où les merveilles de l'industrie coudoient à chaque instant celles de la nature.

Une flottille de canots d'écorce, pavoisés et ornés de feuillage, montés par cent Iroquois du Sault St. Louis et du Lac des Deux-Montagnes, en grand costume de guerre, vint au-devant de la chaloupe du Prince. Celle-ci était manœuvrée par des matelots de la flotte anglaise, et elle se dirigea, entourée de cette escorte toute primitive, vers l'île Dorval, au bruit cadencé des avirons et au chant des Indiens, qui ne savent guères aujourd'hui d'autres chansons que celles qu'ils ont apprises de nos voyageurs. C'était sans doute quelque chose de bien bizarre que d'entendre ces descendants des anciens Iroquois, ennemis de la France et alliés de l'Angleterre, chanter ainsi ces vieilles chansons normandes et bretonnes pour faire fête à l'héritier de l'Empire Britannique. *Derrière chez mon père, En roulant ma boule, C'est la belle Française*, et nos autres cantilènes, durent évoquer, dans ce moment, tout un monde de souvenirs historiques et d'étonnants contrastes.

Après avoir pris part à une collation chez le Gouverneur Simpson, le Prince et sa suite traversèrent à Caughnawaga et revinrent à Lachine s'embarquer à bord du steamer *Kingston*, dans lequel ils descendirent les rapides.

Le soir, il y eût une grande procession des pompiers aux flambeaux, et le Prince, reçut plusieurs personnes de distinction à dîner, parmi lesquelles se trouvait Sir Louis Hyppolite LaFontaine, baronnet et Juge en Chef du Bas-Canada.

Il avait été décidé qu'une journée toute entière serait consacrée à une excursion dans les campagnes au sud du St. Laurent, dont la ville de Sherbrooke devait être le terme. La première station de cette intéressante excursion fut St. Hyacinthe, jolie ville, de fondation toute récente et qui, par le chemin de fer du Grand Tronc, n'est qu'à une heure et demie de Montréal.

L'ancienne paroisse de St. Hyacinthe fut établie en 1777; l'année suivante ses registres constataient 11 baptêmes, 1 mariage et 7 sépultures. Depuis ce temps il s'est formé, dans les limites de St. Hyacinthe, 15 nouvelles paroisses, dont les registres, pour l'année 1858, ont constaté 1881 baptêmes, 310 mariages et 726 sépultures. La population de la ville est portée, par M. Lovell, à 5000, et par M. Labruère, à 3581 âmes (1).

St. Hyacinthe possède un collège, qui est un des plus grands établissements d'éducation du pays. Il contient actuellement 264 élèves. C'est aussi le siège d'un évêché; il y a un très beau palais épiscopal, deux couvents: celui des Sœurs de la Présention, venues de France, lequel est la maison-mère de leur ordre en Canada, et celui des Sœurs de Charité. Il y a huit autres écoles; et toutes ces institutions réunies ont 1170 élèves. Deux églises, plusieurs manufactures importantes, entr'autres un atelier où l'on construit des orgues, plusieurs usines et moulins, la gare du chemin de fer, un marché, un nouveau palais de justice en construction, et un bon nombre de jolies résidences, donnent une importance croissante à cette ville, située au centre d'une région agricole des plus fécondes.

Une foule immense, presque exclusivement composée de cultivateurs franco-canadiens venus des paroisses environnantes, attendait le Prince à la gare du chemin de fer et le saluèrent d'acclamations prolongées. Des voitures retenues pour S. A. R. et sa suite les conduisirent à travers les rues de la ville, ornées de drapeaux et d'arcs de verdure, jusqu'au collège. A l'entrée du parterre se trouvait un arc de triomphe avec cette inscription:

L'intelligence grandie par l'instruction gouverne le monde.

Un balcon de verdure, sur la façade du collège, portait cette autre inscription: "Salut à notre roi futur." Le supérieur, entouré des membres de sa maison et d'un grand nombre de prêtres des environs, reçut le Prince à la grande porte et le conduisit à la salle des examens, ornée de drapeaux et d'inscriptions gravées en lettres d'or sur les murs. Celle qui se trouvait en face du trône était ainsi conçue:

III Kal., Septemb. MDCCCLX.

Perpetuum decus, alma dies, his ædibus affers.

On lisait encore au-dessus du trône:

Non *Anglica*, quondam ullo se tantum tellus jactabit alumno.

Après avoir reçu les adresses du collège, de la ville et du comté, le Prince monta dans la principale coupole de l'édifice, d'où l'on découvre un horizon presque illimité de champs couverts des plus belles récoltes et de bosquets d'érables, les montagnes isolées de Bécœil et de Rougemont, le mont Johnson et les chaînes éloignées du Vermont. A vos pieds coule l'Yamaska, la rivière des savanes; deux ponts, celui du chemin de fer et un autre pour les voitures, le traversent à une petite distance du collège. A votre droite s'étend la jolie petite ville avec ses jardins, ses arbres et ses parterres; tout est paré des plus riantes couleurs; le spectacle de l'activité moderne se mêle à celui de la vie rurale la plus antique, et fait rêver à la fois des fiévreuses agitations du commerce et de l'industrie, et de la calme et forte existence du cultivateur.

En laissant le collège, comme en laissant l'Université Laval et le monastère des Ursulines, S. A. R. dut emporter une haute opinion du clergé catholique du Bas-Canada et des nombreuses et florissantes institutions dont il a doté le pays.

Le collège de St. Hyacinthe a été fondé par M. Girouard, en 1811. Le premier collège bâti par ses soins était, comme on peut bien le croire, très éloigné de la magnificence de l'édifice actuel. Ce dernier se trouva en état de recevoir les élèves dans l'automne de 1853; la façade a 200 pieds et chaque aile 150 pieds; l'édifice tout entier est en pierre et à trois étages. La bibliothèque a environ 12,000 volumes, le cabinet de physique et les collections d'histoire naturelle sont considérables. C'est en grande partie à cet établissement que St. Hyacinthe doit sa croissante prospérité. Cette ville possède aussi un journal français et deux instituts littéraires.

De St. Hyacinthe le Prince se rendit à Sherbrooke. Cette ville est considérée comme le chef-lieu de ce qu'on appelle les *townships de l'Est*. Ces *townships* ou cantons, qui occupent tout l'espace entre les anciennes seigneuries et la frontière des États-Unis, furent colonisés par des émigrés de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. La population française du Bas-Canada n'a commencé à s'y établir que depuis quelques années; mais elle y fait de rapides progrès.

La population de Sherbrooke, au dernier recensement, était de 3000 âmes, principalement anglaise ou anglo-américaine; les franco-canadiens y deviennent cependant chaque jour plus nombreux. Près de Sherbrooke se trouve l'Université appelée Bishop's Collège, établie sous la protection des Evêques de l'église anglicane, et dont les constitutions pourvoient à un cours classique du premier ordre. On a ajouté dernièrement à cette institution une école préparatoire ou *high-school*. Cette ville possède aussi un

(1) St. Hyacinthe: essai publié par M. de Labruère, en 1859.

collège catholique, une académie protestante, un couvent, dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et plusieurs autres écoles.

Sherbrooke est un chef-lieu judiciaire et envoie un représentant au parlement. La ville s'étend au bord de la rivière St. François, à l'endroit où elle reçoit les eaux de la rivière Magog et sur les deux bords de cette dernière rivière. Les places de moulins y sont nombreuses et on en a bâti un bon nombre; il y a aussi plusieurs usines et manufactures. Il s'y imprime deux journaux anglais et il y a une bibliothèque publique.

Le Prince y arriva à deux heures de l'après-midi il y trouva une grande foule de cultivateurs, venus de tous les townships environnants, et fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie et de respect. La ville avait fait la même toilette de verdure et de drapeaux que St. Hyacinthe.

Après l'adresse présentée par le maire, M. Robertson, S. A. R. fut escortée jusqu'à la résidence de l'Honorable M. Galt, ministre des finances, et sur la route son carrosse fut littéralement rempli par une pluie de bouquets que les dames de Sherbrooke lançaient de leurs fenêtres. Le lever qui eut lieu immédiatement après, se fit sans l'étiquette ordinaire quant au costume de ceux qui étaient présentés, le Prince étant lui-même en habit de ville. Il y fut présenté une adresse par le Conseil de l'Université de Lennoxville. Un incident remarquable dans cette réception fut la réhabilitation d'un officier de marine, M. John Felton, résidant dans cette ville et qui avait été autrefois injustement privé de son rang. On ne put voir sans une vive émotion la joie de cet ancien marin, compagnon d'armes de l'amiral Nelson, et cet acte de justice royale fut vivement applaudi. Après une collation prise chez M. le ministre des finances à laquelle se trouvait un grand nombre d'invités, le Prince et sa suite repartirent pour Montréal, où il y eut dans la soirée un grand feu d'artifice et où S. A. R. fit aussi acte de présence à un bal populaire donné dans la salle que nous avons déjà décrite.

(A continuer.)

Adresses présentées par quelques Institutions d'Éducation à Son Altesse Royale le Prince de Galles.

(Suite et Fin.)

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU HAUT-CANADA.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, les membres du Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis de nous joindre à nos concitoyens qui ont par milliers célébré votre bienvenue dans un pays choisi d'abord comme asile par les émigrés royalistes des États-Unis d'Amérique. A nous, comme corporation, a été dévolue la tâche d'instituer des écoles normales et des écoles modèles, destinées à former des instituteurs, de faire des règlements pour la régie des écoles primaires et des écoles de grammaire par tout le pays, et de faire choix de livres pour les enfants qui les fréquentent et pour les bibliothèques qui en dépendent; tandis que l'un de nous a été chargé du soin de préparer et de faire fonctionner les lois d'éducation. Nous nous sommes efforcés de nous pénétrer des mêmes sentiments que ceux qui animent notre bien-aimée Souveraine, et d'imiter l'exemple qu'elle donne par le vif intérêt dont Sa Majesté fait preuve, et le zèle qu'elle déploie en encourageant la formation de maîtres et l'établissement d'écoles, destinés à répandre les bienfaits de l'éducation parmi tous ses sujets; et en cela nous avons été noblement secondés par tous nos concitoyens Canadiens. En commençant nos travaux en 1846, nos réunions eurent lieu dans une demeure privée. Le nombre de nos écoles était alors de 2,500 et celui des enfants qui les fréquentaient de 100,000. Maintenant nous possédons les édifices du département de l'Instruction publique aujourd'hui honorés par la présence de Votre Altesse Royale,—où les instituteurs sont initiés à l'art de l'enseignement et où les écoles se pourvoient de cartes géographiques, d'instruments de physique et de livres pour former leurs bibliothèques; ces écoles sont aujourd'hui au nombre de 4000 et sont fréquentées par 300,000 élèves. Par le chant que l'on enseigne et les livres de texte des écoles, on apprend aux enfants à être dévoués à la Reine et à chérir la mère-patrie en même temps que la sol qui les a vu naître; et les principes du christianisme joints à une bonne instruction se retrouvent à la fois et dans les leçons qu'on leur donne et dans les livres dont se composent les bibliothèques des écoles. Avec tous nos concitoyens du Canada, nous prions Dieu de donner de longs jours à la Reine. Et d'ici à l'époque où il plaira à la Providence de faire monter Votre Altesse Royale sur le Trône de vos augustes ancêtres, nous espérons que le système d'Instruction publique maintenant inauguré, aura largement contribué à rendre le peuple du Haut-Canada l'égal de tout autre peuple habitant vos vastes domaines, en vertu, en intelligence, en esprit d'entreprise et en civilisation chrétienne.

Réponse du Prince :

Messieurs,—Les progrès qu'a faits le Canada ont excité mon admiration; mais c'est surtout en ce qui concerne l'éducation que vos efforts semblent avoir été couronnés de plus de succès. Vous recevez, je le sais, l'aide d'un habile administrateur, en recevant celle de votre Surintendant en chef, et j'ai lieu d'espérer qu'en répandant l'Instruction dans le Haut-Canada, on continuera d'inculquer à sa prospère et industrielle population les principes de piété, d'obéissance aux lois et de charité chrétienne. Recevez, Messieurs, mes remerciements pour le bon accueil que vous m'avez fait dans l'enceinte de ce grand et important établissement.

COLLEGE DU HAUT-CANADA.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, le Principal et les Maîtres du collège du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Altesse Royale avec des sentiments de profond dévouement à sa Très-Gracieuse Majesté la Reine. L'institution avec laquelle nous sommes en rapport est un des premiers bienfaits rendus à l'éducation dans cette province, par votre illustre parent Sa Majesté le Roi George IV. Etabli en 1829 en vertu d'une charte royale, le collège du Haut-Canada a depuis continué de faire l'éducation de plusieurs centaines de jeunes Canadiens, dont un grand nombre ont ainsi pu, grâce à la divine providence, se rendre utiles à leur pays et à l'empire dans les divers emplois honorables qui leur ont été confiés. Le Danube, la Crimée, et les champs de bataille encore fumants de l'Inde, ont été arrosés de leur sang, et ont été témoins de la vaillance et du dévouement des élèves du collège du Haut-Canada. Parmi les officiers de ce régiment qui se fait gloire de porter le nom de Votre Altesse Royale, on en compte plusieurs dont la conduite, comme élèves du collège du Haut-Canada, est le gage des services qu'ils rendraient à leur pays, s'ils en trouvaient l'occasion. Nous nous faisons un devoir et nous regardons comme un privilège, d'inculquer à la jeunesse canadienne, en même temps que nous lui donnons la bonne et religieuse instruction que l'on reçoit dans les vieilles écoles de grammaire si vantées d'Angleterre, l'amour du pays et des institutions de ses ancêtres, de manière à développer à la fois en elle les facultés intellectuelles et physiques, et à faire de chacun des individus dont elle se compose, des membres utiles au grand empire auquel nous nous faisons gloire d'appartenir. Parmi les jeunes hommes auxquels nous consacrons aujourd'hui nos soins, il s'en trouve plusieurs, nous croyons devoir le dire, en cette heureuse occasion, qui sont destinés à prendre activement part aux affaires de ce jeune pays, lorsque la Providence fera passer aux mains de Votre Altesse Royale le sceptre que porte aujourd'hui avec tant de clémence votre Auguste Mère, et le souvenir de cette visite royale aura, nous en avons le ferme espoir, l'effet de donner une empreinte ineffaçable de réalité à nos sentiments abstraits de loyauté et de gagner tous les cœurs de la génération croissante au jeune héritier du plus puissant empire du monde.

UNIVERSITE' DE TORONTO.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, le Chancelier, le Vice-Chancelier, le Sénat et les Gradués du collège de l'Université, désirons accueillir Votre Altesse Royale dans cette capitale du Haut-Canada, avec tout le respect et la loyauté qui vous sont dus, et nous saisissons avec joie cette heureuse occasion de renouveler l'assurance de notre profond dévouement à la Reine et d'exprimer notre reconnaissance des nombreux bienfaits dont nous sommes comblés, sous sa douce autorité. Votre Altesse Royale a récemment profité des avantages de la plus ancienne Université d'Angleterre, et maintenant elle honore de sa présence notre jeune institution. Vous avez déjà joui des bienfaits et des avantages réunis de la plus saine éducation de collège, et nous ne doutons pas que nos efforts pour répandre parmi notre jeunesse canadienne la même éducation n'aient toutes vos sympathies. Calqué sur le modèle des institutions de notre mère-patrie, notre système est en même temps adapté dans ses détails aux besoins particuliers de cette partie de l'empire; nous avons consacré toute notre énergie au développement de l'intelligence de ce jeune pays. De sorte que les premiers bienfaits d'une éducation libérale, ainsi que les honneurs académiques et les récompenses qu'elle procure sont mis à la portée de ceux qui veulent se prévaloir des avantages qu'elle présente à tous indistinctement, et avec la bénédiction divine, nos efforts ont tellement été couronnés de succès que nous pouvons espérer un bel avenir pour notre Université provinciale et notre collège. La haute satisfaction que nous éprouvons en accueillant dans l'héritier de la Couronne Britannique, le futur successeur de notre Royal fondateur nous est particulièrement cher et s'accroît encore par la considération que votre Altesse Royale se prépare par ses études et ses voyages aux devoirs de la haute position que votre naissance vous appellera un jour à remplir.

Dans cette enceinte, où l'on se dévoue à l'éducation de jeunes hommes sur lesquels reposent les espérances du Canada, nous vous accueillons comme l'espoir de ce grand empire.

Nous nous réjouissons de reconnaître dans Votre Altesse, le germe de qualités qui vous rendront digne d'hériter de la couronne de notre Reine bien-aimée, dont les vertus sont associées aux gloires de l'ère nouvelle qui portera son nom, et dont le sceau est la garantie de l'égalité et de la liberté dont on jouit dans cette province ainsi que dans toutes celles de son immense empire.

Réponse du Prince :

Messieurs, — L'assurance que vous donnez de votre fidélité à la Reine et l'appréciation que vous faites des bienfaits dont jouissent sous son autorité toutes les parties de son empire, me cause un vil plaisir. Je suis aujourd'hui membre d'une université plus ancienne que la vôtre, mais je n'en suis point pour cela moins porté à respecter et à honorer ceux dont les efforts tendent à répandre les connaissances et l'éducation dans un jeune pays. J'approuve de tout cœur ce que vous faites en faveur de la science et de la littérature. Je sais que l'on compte beaucoup sur votre zèle et je crois sincèrement que la meilleure preuve que les efforts de l'Université de Toronto auroient été fructueux, sera plus tard reconnue dans le progrès et la prospérité du Canada.

ÉCOLE CENTRALE D'HAMILTON.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, le Président et les membres du Bureau des Syndics d'école, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Altesse Royale, avec des sentiments de fidélité et de respect, et en votre nom de même qu'en celui des instituteurs et des élèves des diverses écoles placées sous nos soins, (vous daigniez aujourd'hui en honorer la plus élevée par votre présence) nous vous félicitons sincèrement et de tout cœur de votre heureuse arrivée en cette ville et nous vous accueillons avec joie et reconnaissance. Parmi les grands et nombreux avantages dont nous jouissons sous le règne bienfaisant de notre Très-Gracieuse Souveraine, votre auguste et honorée Mère, nous estimons surtout le système d'éducation générale établi dans cette province, lequel, si on le laisse se développer et s'il est maintenu, ne manquera pas de donner bientôt au jeune Canadien quelles que soient sa couleur et sa condition, un droit incontestable à une bonne éducation. Dans toutes les écoles, en même temps que nous enseignons les grands principes de religion et de patriotisme, nous nous efforçons d'inspirer de l'attachement et de l'amour pour le souverain; et nous sommes convaincus qu'en voulant bien visiter cette école et les autres maisons d'éducation de la province, Votre Altesse Royale contribuera grandement non-seulement à encourager l'œuvre de l'éducation, mais encore à graver dans l'esprit de la jeunesse ce profond sentiment de fidélité qui fortifie le lien qui nous unit comme peuple à la couronne britannique, et qui, plus tard, consolidera les appuis du trône sur lequel la providence peut un jour vous appeler à monter. Nous profitons avec plaisir de cette occasion de renouveler l'assurance de notre dévouement à la Reine et du profond respect que nous ayons pour votre Altesse Royale. Puisse le souvenir du grand voyage que vous faites aujourd'hui être plus tard pour vous une source de joissances, et puisse le bonheur vous accompagner dans ce qui vous en reste encore à accomplir jusqu'à votre retour au foyer.

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, octobre et novembre 1860.

BOUCHER DE PERTHES : De l'homme antédiluvien et de ses œuvres, 104 p. in-8o et planches.

CLEMENT : Histoire générale de la musique religieuse, 507 p. in-8o. Leclerc et Cie., 8 fr.

ENACLT : L'Inde Pittoresque, grand in-8o., 562 p. 21 gravures. Morizot, 20 fr.

ENACLT : De la littérature des Hindous, in-8o., 132 p.

FREYCHET : De l'analyse infinitésimale, 261 p. in-8o. Mallet Bachelier, 6 fr.

GUIZOT (Guillaume) : Traduction des œuvres de Macaulay, 1er vol.

PIERRE (L'abbé) : Constantinople, Jérusalem et Rome, 2 vols. in-8o., 940 p. plan et carte. Lévy, 15 fr.

CHASSANG : Des romans dans l'antiquité grecque et latine et de leurs rapports avec l'histoire chez les anciens, 56 p. in-8o.

New-York, novembre 1860.

WARD : "A popular treatise on steam and its application to the useful arts especially to navigation," 120 p. in-8o. Van Nestrand.

CORNWALLIS : "Royalty in the New World or the Prince of Wales in America," 286 p. in-12o. Doolady.

Toronto, novembre 1860.

THE CITY OF TORONTO : "A handbook illustrated with oil colour views taken from photography," 63 p. in-12o. Campbell. Ce petit livre contient douze gravures coloriées on ne peut plus charmantes. Prix : 50c.

BOVO : "A summary of Canadian History from the time of Cartier's discovery to the present day, with questions adapted to each paragraph for the use of schools," 1 vol. in-12o, p. 112.

Montréal, novembre et décembre 1860.

HALL : "Introductory lecture on the diseases of women and children containing a biographical sketch of the late Dr. Holmes."

McCULLUM : "Introductory lecture to the winter courses of the Faculty of medicine."

Ces deux brochures contiennent des discours prononcés par des professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université McGill à la reprise des cours. Elles font honneur à l'institution.

"The Tote of His Royal Highness the Prince of Wales in America, by a British Canadian," 172 p. in-8o. Lovell, \$1.

Petite Revue Mensuelle.

Les deux points qui attirent le plus l'attention publique sont toujours Rome et Washington; l'ancien et le nouveau capitol. Les affaires d'Italie ont fait peu de progrès depuis notre dernière livraison; les dispositions de l'Empereur des Français sont représentées comme étant de moins en moins favorables au pouvoir temporel du Saint-Père, garanti cependant par lui avant la guerre d'Italie, par les promesses les plus sacrées; le jeune Roi de Naples tient toujours bon dans Gaète, et Garibaldi, réfugié dans son île de Capri, médite ses plans d'invasion pour le printemps prochain. Quatre mois de repos c'est bien long pour ce terrible personnage!

Mais s'il s'ennuie en Europe, ne pourrait-il point passer en Amérique et prendre du service dans l'un ou l'autre camp américain? Serait-il républicain ou démocrate? Aiderait-il le Sud à s'affranchir de la domination que le Nord exerce sur lui, ou au Nord à faire cesser l'esclavage de la race noire dans les Etats du Sud?

Nous nous trompons beaucoup ou Falloux énergique et vigoureuse des gens de la Caroline courrait risque de séduire le grand entrepreneur de révolutions, malgré tout ce qu'il y aurait d'illogique à le voir devenir le champion de l'esclavage. Il y a en effet chez les Caroliniens une manière d'agir résolue et persistante qui contraste étrangement avec les tâtonnements et les divisions des hommes du Nord.

Le *Courrier des Etats-Unis* en annonçant à ses lecteurs la déclaration de la convention de Charleston fait les réflexions suivantes :

"La Caroline du Sud a exécuté jusqu'au bout son programme, avec une persistance à laquelle, malgré tout ce qu'on a pu dire, l'opinion publique n'avait jamais cru bien complètement. Elle a proclamé la sécession, sans rien écouter, sans s'arrêter à aucune considération accessoire, sans se laisser intimider par l'isolement où elle est menacée de rester, sans vouloir même régler aucun point de l'avenir avant de rompre avec le passé. Quelles qu'en puissent être les conséquences ultérieures, le fait de la séparation est accompli.

"La tranquille indifférence, la sécurité apparente avec lesquelles cette nouvelle est accueillie sont en vérité tellement extraordinaires, que nous avons peine à les croire bien sincères. On se plait à comparer les Caroliniens à des enfants mutins, que le dépit pousse à un semblant de rébellion, mais qui reviendront dans le giron maternel, lorsqu'ils se seront aperçus qu'ils bondent contre leur ventre. Il peut y avoir du vrai dans la comparaison; mais la prendre trop au pied de la lettre peut aussi conduire à une amère déception. L'enfant prodigue ne donne pas toujours à son père l'occasion de tuer le veau gras.

"Nous en connaissons même que cette ironique certitude de leur prochain retour, trop hautement affichée, n'est point pour piquer au vif et maintenir irrévocablement dans leur résolution première. Il faudrait peut-être prendre garde qu'il n'en soit ainsi dans la circonstance actuelle. Nous ne jurons pas que, déjà, l'incrédulité tant soit peu dédaigneuse avec laquelle on a traité les menaces de la Caroline du Sud, n'ait en sa part dans la persistance qu'elle a mise à les réaliser. Avant l'élection de M. Lincoln, on a ri de la démission comme d'un vain mot; on en a ri encore, après cette élection, comme d'un fantôme qui ne prendrait jamais corps; aujourd'hui on affecte d'en rire toujours, comme d'une comédie éphémère. Il serait temps de se rappeler qu'il est dangereux de défier les fous, les enfants, les femmes et les révolutions.

"Ici, l'allure de défi devient d'autant plus périlleuse, qu'elle ne s'adresse pas exclusivement à la Caroline du Sud. Railler celle-ci, comme on le fait, de son isolement et de son impuissance, est peut-être le moyen de lui amener inopinément des alliés, de transformer en mouvement général ce qu'on regarde — et ce qui n'est en effet jusqu'à un certain point — qu'une rébellion particulière. La solidarité des Etats à esclaves n'est pas après tout une fiction; elle existe très réellement dans leurs institutions, dans leurs intérêts, dans leurs mœurs, dans leurs sentiments; et — s'il faut dire le mot — jusque dans leur amour-propre. Frois-

ser trop vivement un d'entre eux, si isolé qu'il puisse paraître, c'est risquer de les froisser tous et de les rallier dans une communauté nouvelle de ressentiment.

“ Nous n'avons nul désir d'exagérer la situation ; mais, au milieu même des symptômes ; de revirement favorable, des éléments de réconciliation que nous nous plaignions hier à reconnaître, elle est semée d'éventualités graves qu'un rien peut faire éclater, et sur lesquels il importe de ne pas fermer les yeux. Le mal est réparable, mais à la condition d'être traité avec un tact et une promptitude extrêmes. Quelque optimisme que l'on mette à envisager la marche des événements ; il y a maintenant une vérité qui domine tout : c'est que l'heure du laisser-aller est passée, et que chaque minute a son importance. Nous craignons qu'on n'en soit pas suffisamment pénétré.”

On s'est déjà préoccupé, dans la presse américaine et dans la presse canadienne, des conséquences qu'auraient dans l'avenir une scission de la grande république pour tout ce continent. Les rumeurs qui attribuent au Duc de Newcastle le projet d'une union fédérale de toutes les colonies anglaises, ont inspiré au *Herald* de New-York la boutade suivante “ Sans doute, que si le Duc avait été témoin de ce qui se passe aujourd'hui dans la Nouvelle-Angleterre, il proposerait de les ajouter à la confédération britannique ? ” Il y a, en effet, dans le Massachusetts et les Etats voisins, une grande fermentation, résultant d'une réaction assez vive en faveur du Sud. Un autre journal fait observer au *Herald* que l'on peut dire quelquefois la vérité en riant, et qu'advenant une scission on ne saurait prévoir toutes ses conséquences, les choses improbables étant assez souvent celles qui sortent du creuset des révolutions.

On se demande aussi si les nouveaux gouvernements qui surgiront de cette crise, dans le cas où elle atteindrait son plein développement, ne seront pas plus fortement constitués et si l'autorité centrale n'y aura pas une plus large part de pouvoir et d'action. Il est très probable, en effet, comme les conséquences du principe démocratique ont été poussées, pour bien dire, à leurs dernières limites, que tout changement aux Etats-Unis amènera une certaine réaction conservatrice.

Ces préoccupations nous ramènent aux affaires de l'Europe, où le mouvement en sens contraire devient général. Après les concessions que l'Empereur d'Autriche vient de faire à l'esprit du siècle, concessions qui n'ont que le défaut d'être un peu tardives, l'Empereur des Français a dû sentir qu'en maintenant, toute la rigidité de son système quasi-autocratique, il s'exposait à l'accusation aussi spirituelle que bien fondée de ne faire de la liberté que pour l'exportation. Aussi vient-il d'adopter quelques mesures assez importantes, et qui consistent d'abord à rendre aux Chambres françaises le droit de discuter une adresse en réponse au discours impérial, à permettre la publication *in extenso* des débats, et, enfin, à placer dans les Chambres deux ministres, sans portefeuille, qui devront y expliquer et y défendre les mesures du cabinet. De là à la responsabilité franche et entière des ministres et au gouvernement constitutionnel dans toute sa vigueur, il y a certainement encore bien loin. Mais la liberté est un peu comme la lice de LaFontaine, donnez lui un pied, elle en prendra quatre, et les coryphées du parti libéral, notamment M. Forcade, de la *Revue des Deux-Mondes*, se livrent aux plus grandes espérances et à une assez vive jubilation.

Au moment où cette nouvelle ère était sur le point de s'inaugurer, un des anciens sénateurs de la monarchie constitutionnelle, M. le Duc Decazes, mourait à l'âge de 80 ans.

M. Decazes a joué en France, à diverses époques, un rôle des plus difficiles. Il a vu s'opérer toutes les révolutions et tous les changements de système et de dynasties qui se sont succédés depuis 89, et de la plupart de ces événements il pouvait dire : *quorum pars magna fui*. Juge au tribunal de la Seine sous le premier empire, il fut appelé en Hollande par le roi Louis, ce souverain honnête homme, qui aimait mieux sacrifier un trône que de sacrifier les intérêts de son pays à l'ambition de son frère. M. Decazes partagea son exil comme il avait aussi, assure-t-on, partagé, sinon inspiré, sa noble résistance.

A la première restauration, M. Decazes pouvait, d'après ce qui s'était passé, se rallier sans déshonneur aux Bourbons ; il le fit et leur resta fidèle pendant les Cent Jours. C'est une des tristes leçons de l'histoire que de parcourir les harangues qui furent adressées, tantôt aux Bourbons, tantôt à Napoléon, à cette époque ; la magistrature donna dans ces humiliantes parades ; mais M. Decazes s'opposa à l'adresse que la Cour royale avait préparée. Quelques-uns de ses collègues soutenant que la rapidité d'un voyage de l'Empereur, de Cannes à Paris, était l'indice du vœu populaire, il répondit : “ Je ne savais pas que la légitimité fut le prix de la course.” Destiné et exilé, il alla attendre, à Libourne, la seconde restauration. Après Waterloo, il se rendit à Paris et prit, de sa propre autorité, au nom du roi, le poste de préfet de police. Son énergie réussit d'un côté à maintenir la population parisienne dans de justes bornes à l'égard des alliés, et à protéger d'un autre côté la population de la ville et ses monuments contre les excès des vainqueurs. Sa conduite lui procura à un haut degré la faveur de Louis XVIII. Il fut alors exposé aux attaques des partis extrêmes. Tandis que le parti libéral faisait retomber sur lui la responsabilité des violences réactionnaires qui se faisaient malgré le gouvernement, et jusqu'à celle des massacres du midi, dont il avait cependant fétré les auteurs, à la tribune, du nom “ de profanateurs du royalisme et de bourreaux enrolés,” il s'attirait la haine des royalistes, qui le soupçonnaient de donner au Roi

des conseils de modération et de conciliation. Après l'évasion de La Valette, le roi, qui jugeait bien la situation, lui dit ce mot spirituel : “ Vous verrez qu'ils diront que c'est nous.” C'est à cette époque que se place la jolie anecdote rapportée par M. Pitre Chevalier, dans le *Musée des Familles* :

“ M. R..., qui possède une précieuse collection de caricatures politiques, dont les premières pièces remontent au commencement de la révolution, en compte une certaine faite sur M. Decazes. Les artistes ménagèrent peu ce ministre, qui se recommandait cependant par le goût éclairé des arts, et qui avait même un fort joli talent de dessinateur qu'il exerçait volontiers dans le genre plaisant.

Mais les épigrammes au crayon faites contre lui étaient loin de chagriner M. Decazes ; la preuve en est dans un des dessins satiriques de la collection de M. R...

Cette caricature, faisant allusion au fameux système de bascule sur lequel reposait la politique du ministre, était intitulée : *le Grand équilibriste*, et représentait M. Decazes dansant sur la corde avec un balancier aux bouts duquel étaient suspendus, d'un côté un voltigeur de Louis XV, et de l'autre un jacobin en carmagnole.

L'œuvre était piquante ; son auteur ne l'avait pas signée ; elle se débattait en secret, sous le manteau, et elle eut un grand succès. Le directeur de la police parvint à en saisir un certain nombre d'exemplaires, et il se rendit chez le ministre pour faire preuve de zèle, en l'assurant que l'édition entière et l'auteur ne tarderaient pas à être saisis.

Il tenait à la main une de ces caricatures que le ministre regardait en souriant.

— Comment ! Votre Excellence n'est pas indignée ? s'écria le directeur.

— Pas le moins du monde, et je vous prie de suspendre vos investigations. Veuillez donner des ordres pour que ce dessin circule librement et que l'auteur ne soit pas recherché.

Le directeur représenta au ministre qu'il était trop bon et que son indulgence extrême pouvait avoir de fâcheux effets. Il insistait pour obtenir l'autorisation de poursuivre le dessinateur.

— Eh bien ! répondit le ministre, je vais vous faire un aveu qui vous expliquera mon indulgence : l'auteur de cette caricature, c'est moi.

La stupéfaction du fonctionnaire fut à son comble, lorsqu'à ces mots cette déclaration M. Decazes, ouvrant son portefeuille, — non de ministre, mais de dessinateur, — lui montra les premiers croquis de la caricature qu'il avait esquissés et qui étaient en quelque sorte le brouillon de l'œuvre.”

Lors de l'assassinat du Duc de Berri, en 1820, un député ultra-royaliste, Clausel, ayant accusé directement M. Decazes de complicité, son beau-père, M. de St. Aulaire, exigea que l'épithète de *calomniateur* fut consignée au procès-verbal ainsi que ces paroles : “ Il faut que vous obteniez la tête de M. Decazes ou que la vôtre reste couverte d'infamie.” Le parti royaliste n'en continua pas moins à rejeter sur le ministre la responsabilité du terrible événement, et M. de Châteaubriand, lorsque Louis XVIII fut forcé de consentir à la retraite de M. Decazes, eut le triste courage d'écrire cette phrase devenue célèbre : “ Le pied lui a glissé dans le sang.”

La nécrologie de la fin de l'année contient plusieurs autres noms importants, entr'autres ceux de l'Amiral Napier, qui a joué un si grand rôle dans la marine et dans la politique anglaise ; du Duc de Norfolk, catholique anglais éminent ; de Lord Aberdeen dont nous parlerons dans notre prochaine revue ; de Hersent, célèbre peintre français, et de M. Poinsoy, président de la Cour Impériale de Paris, assassiné avec une audace et une cruauté inouïes dans une des voitures d'un convoi de chemin de fer, dans laquelle il se trouvait seul avec son meurtrier, qui est parvenu à s'échapper.

Nos journaux ont publié dernièrement la biographie de deux excellents prêtres, enlevés tous deux au ministère lorsqu'ils pouvaient encore rendre de très grands services, M. Pilon, chanoine du chapitre de Montréal, et M. Larré, sulpicien. Le premier n'était âgé que de 38 ans et le second avait 54 ans.

Avant que cette feuille se trouve entre les mains de beaucoup de nos lecteurs, une morte illustre et dont on parlera longtemps dans l'histoire sera, aussi elle, descendue dans son tombeau. L'année 1860 aura disparu, année remplie de graves événements et qui laisse à son héritière, dans les deux mondes, une succession difficile à régler.

Le roi est mort ; vive le roi ! Mil huit cent soixante n'est plus, vive mil huit cent soixante et un ! Aussi comme l'on va fêter ce nouveau souverain ! Entendez-vous déjà le concert de louanges qui s'élève de toutes les bouches, voyez-vous les dons et les riches présents que l'on apporte de tous côtés ?

C'est aussi l'usage de célébrer l'avènement du nouveau monarque par des souhaits que l'on échange en courant. Soyons brefs.

Il y a deux classes d'hommes parmi nos lecteurs comme dans toute la grande famille humaine, les heureux et les malheureux, ou ceux qui s'imaginent l'être, ce qui revient au même.

Aux heureux nous souhaitons la discrétion et la patience envers l'autre classe, rarement juste pour eux quelque chose qu'ils fassent. Qu'ils ne se lassent point de lui prodiguer le plus délicatement possible et comme à son insçu tous les secours imaginables ! Peut-être le plus grand bien qu'ils pourront lui faire ce sera de jouir modestement de leur bonheur.

Aux malheureux nous souhaitons d'éviter deux abîmes, le découragement et l'envie. Quant à cette dernière, quelque illusion qu'elle

puisse produire, elle n'a jamais fait regagner à personne un pouce de terrain perdu. Du reste il n'y a guères en ce monde de malheurs sans compensation, excepté peut-être celui qui consiste dans la perte d'une personne chère ou dans la mauvaise conduite de ceux dont on est responsable. Le premier de ces malheurs le temps l'emporte en nous rapprochant du jour où nous reverrons ceux qui nous ont précédés dans l'autre vie; le second de ces maux n'est jamais sans ressources. Tant que l'âme est dans ce monde elle peut être sauvée.

Enfin—et c'est un souhait extravagant; mais il est bon et doit au cœur de le former—puisse la seconde classe être entièrement absorbée par la première! Qui sait! La chose n'est peut-être pas impossible. Montesquieu a dit une parole d'or: "Chose admirable! la religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— "Certains élèves, ou plutôt certains enfants de nos collèges, fumaient six et jusqu'à dix cigares par jour; chez quelques-uns la fatale influence de la nicotine se manifesterait par un arrêt sensible dans la croissance physique et un affaiblissement des facultés intellectuelles. Son Excellence le ministre de l'Instruction Publique, par une circulaire récente, appelle l'attention des chefs d'établissement sur cet abus désolant."—*Cosmos*.

— Parmi les nombreuses maisons d'éducation du Canada, il en est une qui a droit à une mention spéciale de notre part, à cause de sa proximité et à cause surtout des liens qui nous unissent à elle: nous voulons parler du collège de Notre-Dame de Lévis, qui est maintenant, comme on le sait, sous la direction du Séminaire de Québec.

Ce collège, grand et bel édifice en pierre de rang, est placé dans un très-beau site, sur une colline élevée, d'où l'œil plane agréablement sur notre majestueux fleuve, sur la ville, et sur le magnifique panorama que présentent l'île d'Orléans et la rive nord depuis Charlebourg jusqu'à St. Joachim. D'un côté de la maison se trouve un vaste jardin planté d'arbres fruitiers et de l'autre un magnifique bosage qui sert de refuge aux écoliers contre les chaleurs de l'été. Une cour spacieuse est destinée à favoriser les ébats de cette jeunesse enjouée.

L'enseignement s'y donne en deux cours facultatifs: le cours commercial et le cours classique. Le premier comprend quatre classes dans lesquelles on enseigne le français, l'anglais, l'histoire, la géographie, la tenue des livres et des notions élémentaires sur les sciences mathématiques et physiques, en un mot tout ce qui constitue une bonne éducation commerciale. Le second cours devra préparer les élèves à entrer en quatrième au Séminaire: il n'a encore qu'une classe qui correspond à notre septième.

Cette institution à l'avantage d'offrir un asile à nos jeunes confrères auxquels une santé chancelante interdit le séjour de la ville. Là ils trouvent l'air pur et bienfaisant de la campagne et après y avoir acquis la rigueur et la santé, ils pourront sans crainte venir affronter le climat brumeux de notre vieux Québec. Déjà plusieurs des premières familles de la ville, comprenant cet avantage, y ont placé quelques-uns de leurs enfants.

La règle et la discipline, qui y sont à peu près les mêmes qu'ici, les prépareront à la vie quelque peu plus mâle et plus rude du Séminaire de Québec. Le dernier d'ailleurs ne sera pas pour eux une terre étrangère; car dans nos visites réciproques, nous apprendrons à nous connaître et l'affection de chacun pour l'institution qui aura été témoin de ses premiers succès fera naître, sans nuire à l'amitié, une lovable rivalité, une heureuse émulation toute au profit de la science et de la vertu.

Les beaux-arts ne sont pas négligés à Notre-Dame de Lévis: la musique instrumentale et vocale y est en honneur, ainsi que le dessin tant linéaire que d'imitation. C'est M. Ovide Brunet, professeur de dessin au Séminaire, qui est aussi chargé de cette dernière partie au collège de Notre-Dame.

La direction du collège est confiée à M. D. Gauthier, M. Félix Dumontier est chargé de l'économie. L'enseignement et la surveillance sont partagés entre MM. Ancill, D. Morissette, N. Cinq-Mars, M. O'Connor et Mignault.

Le nombre actuel des élèves est de 140 dont 34 pensionnaires et 106 externes.—*L'Abéille*.

— A l'occasion de la fête patronale de M. Tassé, supérieur du Collège de Ste. Thérèse, les élèves de cette communauté organisèrent une séance académique où la littérature et la musique se donnèrent la main pour intéresser et charmer un nombreux auditoire réuni pour la circonstance. Les plus beaux talents de la communauté furent mis à contribution. La *Vocation de Jeanne d'Arc*, l'*Amour de la Patrie*, la *Croix et l'Épée en Canada*, furent traités avec éloquence par ces jeunes enfants, à l'âme sensible et au cœur bouillant de patriotisme. Les orateurs furent vivement applaudis, nous dit notre correspondant.

Un drame, intitulé le *Siège de Rhodes*, impressionna vivement l'auditoire: tous les acteurs s'acquittèrent de leur rôle avec aisance et facilité.

Un chœur de musique, soutenu par un puissant orchestre, exécuta, pendant la séance, plusieurs morceaux d'une grande beauté. Plusieurs de ces morceaux étaient composés par M. Châtillon, l'un de nos meilleurs artistes canadiens.

Somme toute la fête a eu un succès brillant.—*Miroir*.

— Nous voyons par la *Revue des Sciences Médicales*, publiée par le Dr. Hall (*British American Journal*) qu'à la dernière assemblée du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada il a été réglé qu'à l'avenir aucun candidat ne sera admis à la pratique de la médecine s'il ne peut prouver qu'il a suivi un cours de botanique tel que prescrit par la loi. Il paraît que précédemment on n'avait point insisté sur cette condition.

BULLETIN DES LETTRES.

— La Société Historique de Montréal a fait l'acquisition de la bibliothèque et de la précieuse collection de manuscrits de feu M. le Commandeur Viger. Cette société a dernièrement élu membres correspondants M. Bouché et M. John Gilmary Shea, de New-York, connu par un grand nombre d'ouvrages et de publications, entre autres par son Histoire de la découverte du Mississippi, son Histoire des Missions Catholiques parmi les sauvages des Etats-Unis, sa Bibliographie des Bibles et autres publications religieuses catholiques aux Etats-Unis, son Histoire des Etats-Unis à l'usage des écoles etc. M. Shea rédige le *Historical Magazine* de New-York et dirige la réimpression d'une série d'anciens ouvrages français sur l'Amérique, réimpression pour laquelle on a fait fonder des caractères particuliers, imitant ceux des fameux éditeurs Cramoisy, de sorte que ce qui sort de la nouvelle presse Cramoisy est un fac-similé des vieilles éditions. Au nombre des publications de cette presse on remarque la *Vie du Père Chauvonné* et la *Relation du Père Dablon*, laquelle ne se trouve point dans les Relations publiées par le gouvernement du Canada. M. Shea est Irlandais d'origine, mais est né à New-York.

— M. Hyppolite Violeau, poète breton, vient de mourir. Le *Courrier du Canada* publie une biographie de cet intéressant écrivain, par Louis Venillon, et plusieurs de ses poésies.

— M. Petitclair, auteur de plusieurs petites comédies canadiennes, qui ne manquent ni de verve ni d'originalité, et de quelques pièces de vers qu'on trouve dans le *Répertoire National* de M. Huston, est mort il y a déjà plusieurs mois. Sa mort a été suivie de celle d'un autre canadien, qui s'était plus d'une fois essayé dans la carrière des lettres, M. Myrand, auteur d'une Etude Historique sur l'Instruction Publique en Canada, que nous avons dans le temps fait connaître à nos lecteurs. M. Myrand était âgé de 42 ans, et avait rempli avec distinction la charge de premier traducteur à l'Assemblée Législative. Une longue et cruelle maladie, due à l'excès de travail, avait depuis longtemps rendu son existence bien malheureuse, et à fini par l'enlever à un cercle d'amis qui n'oublieraient point ses excellentes qualités.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— Il est question, dans l'extrait suivant, de la machine à l'aide de laquelle sont imprimés, depuis quelque temps, le *Journal de l'Instruction Publique* et le *Lower Canada Journal of Education*:

"Nous avons déjà dit un mot, dans notre dernier numéro, de la machine d'Erickson qui fonctionne chez M. Eusèbe Sénécal. Nos lecteurs nous pardonneront si nous en faisons une seconde mention; mais il nous semble que cet engin, si simple mais en même temps si ingénieux, est destiné à causer une révolution entière dans les arts mécaniques, par l'économie incontestable, la sûreté entière de son usage et la facilité de son maintien. M. Sénécal nous a assuré que le chauffage de son appareil avec un cylindre d'un diamètre de 18 pouces ne lui coûtait qu'environ 70 livres de charbon par jour, représentant une valeur de 25 centins. C'est une immense économie, comparée avec la quantité de combustible exigé par les machines à vapeur. Son engin est de la force de trois chevaux, mais on en fait de plus considérables. Toutefois, il ne semble pas que cette machine puisse servir utilement là où un grand pouvoir est requis; mais peut-être que des améliorations et des perfectionnements incessants rendront cet engin capable d'être entièrement substitué à la vapeur.

Erickson a travaillé trente ans de sa vie pour réaliser l'idée qu'il avait conçue; en faisant ses expériences il a construit des machines de toutes les grandeurs, depuis 6 pouces de cylindre, jusqu'à 60 et même 70 pouces. Ces machines sont encore dispendieuses; mais il est hors de doute que les nombreuses demandes que l'on ne tardera pas à adresser en feront baisser le prix incontinent. Cependant, nous sommes heureux que ce soit un Canadien qui ait inauguré l'usage de ce nouveau principe moteur à Montréal. C'est là certainement du progrès."—*L'Ordre*.

Des Presses à Calorique d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue Saint-Vincent, Montréal.

CALENDRIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1860.

JANVIER.		FEVRIER.		MARS.		AVRIL.	
Ce mois tire son nom du dieu Janus auquel il écut cons.		Février, Februarius, du mot Fébrua, nom des sacrifices qui avaient lieu dans ce mois, se trouvant à la fin de l'année, dans les premiers siècles de Rome; les décevins le plaçaient après Janvier.		Ainsi nommé parceque Romulus l'avait consacré à Mars, était le premier mois de l'année romulécenne.		Avril, Aprilis, dérivé du mot aprire, ouvrir, parceque, dans ce mois, la terre semble s'ouvrir de nouvelles productions.	
Lea inst. retirés de l'enseig. doivent faire leur demande de pension du 1er de ce mois au 1er avril.							
JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.
DIM.	1 CIRCONCISION. RAPPORTS Sémestriels	Mer.	1 Mort de Charlevoix, 1761.	Jeu.	1 Bill de coëction contre l'Irlande, 1833.	DIM.	1 Dimanche des Rameaux. DELAI POUR DEM.
Lundi	2 Bolivar libérateur, 1811.	Jeu.	2 <i>Chandeleur</i> —Classes du print. au coll. McGill.	Vend.	2 <i>Quatre temps</i> . (3) Inauguration des écoles	Lundi	2 Droit imposé sur les IDE PENSION EXPIRE.
Mardi	3 Prendement de terre en Canada, 1663.	Vend.	3 Paix entre l'Angleterre et les E.-U., 1793.	Mardi	3 <i>Quatre temps</i> . (4) Inauguration des écoles	Mardi	3 [Tribé aux colonies anglaises, 1777.
Mer.	4 Guerre entre les colonies ang. et franc., 1690.	Samedi	4 Première découverte de l'électricité, 1469.	DIM.	4 <i>Deuxième dimanche de Carême.</i>	Mer.	4 <i>Saint Isidore.</i>
Jeu.	5 Traité entre la Grande Bretagne et les E.-U.	DIM.	5 <i>Septuagésime.</i>	Lundi	5 Washington président des Etats-Unis, 1789.	Jeu.	5 Départ de Sir G. Provoost, 1816.
Vend.	6 L'EPHIANE.	Lundi	6 Invention de l'imprimerie, 1456.	Mardi	6 REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Vend.	6 <i>Vendredi Saint.</i>
Samedi	7 L'université Laval, commencement du 21 terme.	Mardi	7 La royauté abolie en Angleterre, 1619.	Mer.	7 <i>St. Thomas d'Aquin.</i>	Samedi	7 Système décimal en France, 1795.
DIM.	8 <i>Sir Charles Bagot arrive en Canada, 1812.</i>	Mer.	8 <i>Mariage de la Reine Victoria, 1840.</i>	Jeu.	8 Confédération des biens des Jésuites, 1800.	DIM.	8 PAQUES.
Lundi	9 <i>Indépendance du Mexique.</i>	Jeu.	9 Cession du Canada à l'Angleterre, 1763.	Vend.	9 <i>Grands Elections du Parlement-Uni, 1821.</i>	Lundi	9 <i>Mort de Pombriani évêque de Québec, 1711.</i>
Mardi	10 <i>Sir C. Bagot, gouverneur général, 1812.</i>	Samedi	10 Naissance de Washington, 1733.	Samedi	10 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mardi	10 (8) Université Laval, fin du 21 terme.
Mer.	11 <i>Sir C. Bagot, gouverneur général, 1812.</i>	DIM.	11 <i>Septuagésime.</i>	DIM.	11 Catastrophe du pont Desjardins, 1857.	Mer.	11 Napoléon abdique, 1814.
Jeu.	12 Arrivée des 1ers cath. ang. en Amer., 1632.	Lundi	12 Inauguration des ordres religieux en Fr. 1790.	Lundi	12 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Jeu.	12 Abolition du christianisme au Japon, 1638.
Vend.	13 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	13 REUNION DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE.	Mardi	13 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Samedi	14 L'Hôpital général à Montréal fondé, 1691.
Samedi	14 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	14 Commencement de la dette nat. en Ang. 1800.	Jeu.	14 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	DIM.	15 <i>Quinquagésime.</i>
DIM.	15 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	15 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Vend.	15 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Lundi	16 <i>Quinquagésime.</i>
Lundi	16 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	16 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	16 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mardi	17 <i>Mort de Franklin, 1790.</i>
Mardi	17 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	17 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	DIM.	17 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mer.	18 Napoléon III visite l'Angleterre, 1855.
Mer.	18 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	18 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Lundi	18 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Jeu.	19 Premier voyage de Jacques Cartier, 1534.
Jeu.	19 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	19 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	19 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Vend.	20 Université Laval, com. du dernier terme.
Vend.	20 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	20 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	20 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Samedi	21 Congrégation fondée à Montréal, 1690.
Samedi	21 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	21 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	21 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Lundi	22 <i>2ème Dimanche après Pâques.</i>
DIM.	22 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	22 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	22 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mardi	23 <i>1ers steamers d'Europe à New York, 1833.</i>
Lundi	23 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	23 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	23 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mardi	24 (19) Ultimatum autrichien, 1859.
Mardi	24 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	24 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	24 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mer.	25 Classes d'été au collège McGill.
Mer.	25 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	25 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	25 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Mer.	26 <i>Grands des Trois-Rivières établis, 1677.</i>
Jeu.	26 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	26 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	26 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Vend.	27 <i>Reunion de l'Assommoir, 1859.</i>
Vend.	27 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	27 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	27 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Samedi	28 <i>Prise d'York par les Américains, 1813.</i>
Samedi	28 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	28 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	28 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	DIM.	29 <i>Sainte Famille.</i>
DIM.	29 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mer.	29 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	29 <i>Année Dimanche de Carême.</i>	Lundi	30 La Louisiane cédée aux Etats-Unis, 1803.
Lundi	30 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Jeu.	30 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	30 <i>Année Dimanche de Carême.</i>		
Mardi	31 <i>McKenzie évêque Navy-Island, 1833.</i>	Mardi	31 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	31 <i>Année Dimanche de Carême.</i>		

M AI.		JUIN.		JUILLET.		A O U T.	
Etat dédié à Maia, mère de Mercure, messager des dieux.		Etat consacré à Junon, la souveraine des dieux.		D'abord nommé Quintilis, prit le nom de Julius sous le consulat d'Antoine, en mémoire de Jules César.		Se nommait d'abord Sextilis, parcequ'il écut le sixième mois du calendrier romulécen. On lui donna le nom d'Augustus, en l'honneur d'Auguste empereur des Romains	
La répartition de la cotisation se fait entre le 1er de ce mois et le 1er juillet, et devient exigible après 30 j. d'avis.		Les rapports sémestriels d'école doivent être faits dans le cours de ce mois.		Election de Commissaires et Syndics d'école.—Les rapports des collèges et institutions d'éducation supérieure doivent être faits dans ce mois.			
JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.
Mardi	1 Gouvernement civil établi à Montréal, 1663.	Vend.	1 <i>Quatre temps.</i> (4) Bataille de Magenta, 1859.	DIM.	1 <i>Je dim. ap. la Trin. RAP. SEMI-AN. DUS.</i>	Mer.	1 Arrivée des Ursulines et des Hospitalières.
Mer.	2 N. Talon, 1er Intendant du Canada, 1665.	Samedi	2 <i>Quatre temps.</i> (5) Bataille de Magenta, 1859.	Lundi	2 <i>Visitation.</i> (1) RAP. DE L'ED. SUP. DUS.	Jeu.	2 Colomb fait voile de Palos, 1492.
Jeu.	3 Cartier à Terre-Neuve, 1540.	DIM.	3 DIMANCHE DE LA TRINITE. [1620.	Mardi	3 Champlain fonde Québec, 1608.	Vend.	3 Village de Laprairie incendié, 1846.
Vend.	4 Combat de Frasnac, 1560.	Lundi	4 (2) Fête de l'Ascension, 1er en Can.	Mer.	4 Indépendance des E. U. 1776.	Samedi	4 <i>Notre-Dame des Neiges.</i>
Samedi	5 Mort de Napoléon Ier, 1821.	Mardi	5 REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Jeu.	5 Prise d'Alger par les Français, 1830.	DIM.	5 <i>St. Jean Baptiste.</i>
DIM.	6 <i>Je dim. ap. l'Asc.</i>	Mer.	6 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Vend.	6 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	6 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Lundi	7 <i>Je dim. ap. l'Asc.</i>	Jeu.	7 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	7 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	7 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Mardi	8 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	8 Inauguration de l'Université de Toronto, 1827.	DIM.	8 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	8 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Mer.	9 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	9 Constitution de H. C. sanctionnée, 1791.	Lundi	9 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Jeu.	9 Louis Philippe, roi des Français, 1830.
Jeu.	10 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	DIM.	10 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	10 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	10 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Vend.	11 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Lundi	11 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	11 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	11 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Samedi	12 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	12 (17) Joliette et Marquette décou. le Miss. 1673.	Jeu.	12 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	12 <i>St. Jean Baptiste.</i>
DIM.	13 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	13 Bataille de Marengo, 1800.	Vend.	13 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	13 La légis. de Terre-Neuve refuse les subsides.
Lundi	14 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	14 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	14 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	14 REUNION DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE.
Mardi	15 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	15 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	15 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	15 ASSOMMOIR.
Mer.	16 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	16 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	16 (11) Paix de Villafranca, 1859.	Jeu.	16 (15) 1er Concile à Québec, 1851.
Jeu.	17 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	DIM.	17 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	17 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	17 M. Olier fonde la comp. de Montréal, 1640.
Vend.	18 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Lundi	18 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	18 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	18 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Samedi	19 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	19 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Jeu.	19 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	19 <i>St. Jean Baptiste.</i>
DIM.	20 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	20 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	20 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	20 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Lundi	21 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	21 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	21 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	21 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Mardi	22 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	22 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	22 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	22 (23) Arrivée de Lord Gosford, 1835.
Mer.	23 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	23 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	23 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Jeu.	23 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Jeu.	24 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	DIM.	24 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	24 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	24 <i>St. Jean Baptiste.</i>
Vend.	25 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Lundi	25 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	25 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	25 CONFERENCE des Inst. de l'Ecole Nor. Laval.
Samedi	26 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	26 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Jeu.	26 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	26 <i>St. Jean Baptiste.</i>
DIM.	27 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mer.	27 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	27 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	27 Révolte en Belgique, 1830.
Lundi	28 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Jeu.	28 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Samedi	28 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	28 (30) Prise de Toronto, 1813.
Mardi	29 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Mardi	29 <i>St. Jean Baptiste.</i>	DIM.	29 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mer.	29 Arrivée aux E.-U. du comte de Grasse avec
Mer.	30 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	Samedi	30 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Lundi	30 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Jeu.	30 Clôture du concile de Qué. 1857. (3900 h. 1751.
Jeu.	31 <i>Reunion des bureaux d'examineurs.</i>	DIM.	31 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Mardi	31 <i>St. Jean Baptiste.</i>	Vend.	31 CONFERENCE des inst. de l'Ecole Nor. J.-C.

SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DECEMBRE.	
Etat le septième mois de l'année romulécenne.		Etat le huitième mois de l'année romulécenne. Il reçut, sous Antonin, le nom de Faustina, en l'honneur de Faustina, épouse de ce prince; Colonne le nomma Octobre, Dominus Octavianus; mais on continua de l'appeler Octobre.		Etat le neuvième mois de l'année romulécenne.		Etat le dixième mois de l'année romulécenne.	
Du 1er de ce mois au 1er Oct. recensement des enfants en âge de fré. les écoles. Ce rapport doit être transmis au Surintendant dans les dix jours après le 1er Oct.				Les demandes de subvention supplémentaire de la part des municipalités indigènes doivent être transmises au Surintendant le premier de ce mois.		Les rapports sémestriels doivent être faits dans le cours de ce mois.	
JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.	JOURS.	EPHMERIDES.
Samedi	1 Cartier découvre le Saguenay, 1535.	Lundi	1 1er steamer sur l'Iludson, 1807.	Jeu.	1 FOUSSAINT. DEMANDE des mun. pau. due.	Samedi	1 Les insurgés évacuent St. Denis, 1837.
DIM.	2 <i>2ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	2 <i>Télégraphie entre Québec et Montréal, 1847.</i>	Vend.	2 Arrestations à St. Valentin, 1838.	DIM.	2 <i>1er Acent.</i> Rétablissement de l'empire français.
Lundi	3 <i>3ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	3 (2) Cartier arrive à Hochelaga. (Mont.) 1535.	Samedi	3 <i>3ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	3 Les Oblats à Montréal, 1841.
Mardi	4 REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Jeu.	4 (3) Mort de Mgr. Signy, 1er arch. de Qué. 1859.	DIM.	4 <i>4ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	4 REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.
Mer.	5 1er congrès à Philadelphie, 1774.	Vend.	5 Harrison défait Proctor dans le H.-C., 1813.	Lundi	5 (6) Combat de Lacolle, 1838.	Mer.	5 <i>Jeune.</i> Loi sur le dist. de Mont., 1837.
Jeu.	6 Mort de Lord Minto, 1816.	Samedi	6 <i>6ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	6 Collège McGill, terme d'hiver commence.	Jeu.	6 <i>St. Nicolas, FETE DES ECOLES.</i>
Vend.	7 (3) Capitulation de Montréal, 1760.	DIM.	7 <i>7ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	7 <i>7ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	7 <i>Jeune.</i> Combat à Moore's Corner, 1837.
Samedi	8 1er terme commence à l'Université Laval.	Lundi	8 Découverte du passage N. O. annoncée, 1853.	Jeu.	8 <i>8ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	8 CONCEPTION.
DIM.	9 <i>9ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	9 (8) Mgr. Turgeon, arch. de Québec, 1850.	Vend.	9 <i>9ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	9 <i>9ème Dimanche après la Trinité.</i>
Lundi	10 Session des arts au collège McGill.	Mer.	10 RAPPORTS de Recensement Dûs.	Samedi	10 <i>10ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	10 <i>10ème Dimanche après la Trinité.</i>
Mardi	11 (10) Bataille sur le Lac Erie, 1813.	Jeu.	11 (12) Mort foudroyé, 1814.	DIM.	11 <i>11ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	11 Suspension des juges Panet et Béland, 1838.
Mer.	12 <i>12ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	12 <i>12ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	12 <i>12ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	12 <i>12ème Dimanche après la Trinité.</i>
Jeu.	13 <i>13ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	13 <i>13ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	13 <i>13ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	13 <i>13ème Dimanche après la Trinité.</i>
Vend.	14 <i>14ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	14 <i>14ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	14 <i>14ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	14 <i>14ème Dimanche après la Trinité.</i>
Samedi	15 <i>15ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	15 <i>15ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	15 <i>15ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	15 <i>15ème Dimanche après la Trinité.</i>
DIM.	16 <i>16ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	16 <i>16ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	16 <i>16ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	16 <i>16ème Dimanche après la Trinité.</i>
Lundi	17 <i>17ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	17 <i>17ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	17 <i>17ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	17 <i>17ème Dimanche après la Trinité.</i>
Mardi	18 <i>18ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	18 (17) Grande inondation à Québec, 1831.	DIM.	18 <i>18ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	18 <i>18ème Dimanche après la Trinité.</i>
Mer.	19 <i>19ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	19 Le Gouvernement Craig à Québec, 1807.	Lundi	19 <i>19ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	19 <i>19ème Dimanche après la Trinité.</i>
Jeu.	20 <i>20ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	20 Mgr. Guibin, évêque de Kingston, 1833.	Mardi	20 <i>20ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	20 Destruction de thé à Boston, 1774.
Vend.	21 <i>21ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	21 <i>21ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	21 <i>21ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	21 <i>21ème Dimanche après la Trinité.</i>
Samedi	22 <i>22ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	22 (22) Assemblée des 6 comités, 1837.	Samedi	22 <i>22ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	22 <i>22ème Dimanche après la Trinité.</i>
DIM.	23 <i>23ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	23 Colombie part du Canada, 1839.	Lundi	23 <i>23ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	23 <i>23ème Dimanche après la Trinité.</i>
Lundi	24 <i>24ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	24 Démembrement de la Pologne, 1795.	Mardi	24 <i>24ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	24 <i>24ème Dimanche après la Trinité.</i>
Mardi	25 <i>25ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	25 <i>25ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	25 <i>25ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	25 <i>25ème Dimanche après la Trinité.</i>
Mer.	26 <i>26ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	26 <i>26ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	26 <i>26ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	26 <i>26ème Dimanche après la Trinité.</i>
Jeu.	27 <i>27ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	27 <i>27ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	27 <i>27ème Dimanche après la Trinité.</i>	Vend.	27 <i>27ème Dimanche après la Trinité.</i>
Vend.	28 <i>28ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	28 <i>28ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	28 <i>28ème Dimanche après la Trinité.</i>	Samedi	28 <i>28ème Dimanche après la Trinité.</i>
Samedi	29 <i>29ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mardi	29 <i>29ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	29 <i>29ème Dimanche après la Trinité.</i>	DIM.	29 <i>29ème Dimanche après la Trinité.</i>
DIM.	30 <i>30ème Dimanche après la Trinité.</i>	Mer.	30 <i>30ème Dimanche après la Trinité.</i>	Jeu.	30 <i>30ème Dimanche après la Trinité.</i>	Lundi	30 <i>30ème Dimanche après la Trinité.</i>